

LA PROPAGANDE AU RALENTI N°5

LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DU GÉNOCIDE EN PALESTINE

VOL. 1

ZiNTV
MEDIA D'ACTION COLLECTIVE

2024

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

SOMMAIRE

1. Introduction éditoriale
2. La construction du Eux et du Nous
3. Les conditions matérielles de la couverture du génocide
4. Dés-historicisation
5. La résistance palestinienne au-delà des simplifications
6. Dépolitisation
7. Déshumanisation
8. Diabolisation
9. Réflexions autour de l'usage du terme "terrorisme"
10. Instrumentalisation de l'antisémitisme
11. Ressources pour aller plus loin

1. INTRODUCTION ÉDITORIALE

Depuis plus d'un an, nous sommes face à une situation exceptionnelle, nous assistons au « premier génocide de l'histoire durant lequel les victimes diffusent leur propre destruction en temps réel dans l'espoir désespéré, et pour l'instant vain, que le monde puisse faire quelque chose. »

La Cour internationale de Justice a reconnu le risque plausible de génocide commis par le régime israélien à l'encontre des Gazaoui.e.s au mois de janvier 2024.² Suite à cela, des mesures conservatoires en vue d'empêcher le génocide ont été prononcées mais elles n'ont pas été respectées par les autorités israéliennes.

Le 13 octobre 2023, l'historien israélien Raz Segal, spécialiste de l'Holocauste, affirmait déjà que nous étions face à « un cas d'école de génocide ».³

Le 28 octobre 2023, le directeur du bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme à New York, le juriste Craig Mokhiber, a démissionné de ses fonctions pour protester contre le silence vis-à-vis « d'un cas typique de génocide à Gaza ».⁴

En novembre 2023, le bureau de la Fédération internationale pour les droits humains a adopté une résolution reconnaissant les actions d'Israël contre le peuple palestinien comme étant « un génocide en cours ».⁵

Le 25 mars 2024, Francesca Albanese, rapporteuse spéciale des Nations unies sur les territoires palestiniens, publie un rapport intitulé « Anatomie d'un génocide »⁶ : elle y affirme qu'il existe des « motifs raisonnables » de croire qu'Israël a commis plusieurs actes de génocide dans la bande de Gaza.

Dans un rapport publié le 5 décembre 2024, Amnesty International conclut que le régime israélien commet un génocide contre les Palestiniens à Gaza

Les responsables israélien.ne.s et une partie de la population israélienne sont, quant à eux, explicites sur leurs intentions. Entre autres, le 9 octobre 2023, a déclaré : "Nous combattons des animaux humains, et nous agissons en conséquence".

Avi Dichter, ministre israélien de l'agriculture, a demandé que la guerre soit "la Nakba de Gaza". Ariel Kallner, membre de la Knesset et du Likoud, a écrit sur les médias sociaux qu'il n'y a "qu'un seul objectif : la Nakba ! Une Nakba qui éclipsera la Nakba" (Nakba signifie catastrophe en arabe et fait référence au nettoyage ethnique des Palestinien.nes lors de la création de l'État d'Israël en 1948).

1. INTRODUCTION ÉDITORIALE

Au vu de ces informations et du fait que la situation qui empire d'heure en heure, même si le crime de génocide n'a pas encore été reconnu par la Cour internationale de Justice (ce qui prendra probablement des années), il nous semble qu'il n'y a plus de doutes quant à la nature du crime commis à l'encontre du peuple palestinien.

Ce crime est soutenu activement ou passivement par la majeure partie des gouvernements occidentaux qui sont pourtant tenus de tout faire pour l'empêcher.⁷

Les positions de ces gouvernements ont évolué au fil du temps mais, jusqu'à présent, aucune réponse politique forte n'a été prononcée et les partenariats économiques, académiques ainsi que les relations diplomatiques entre Israël, l'Union européenne et les États-Unis n'ont pas été impactés.⁸⁹

Parallèlement, celles et ceux qui protestent contre ce crime, exigeant à minima le respect du droit international et des droits humains fondamentaux, sont durement réprimés.¹⁰

Dans le même temps, la réalité de la guerre génocidaire israélienne en cours contre le peuple palestinien est souvent évitée par les médias grand public occidentaux. Au contraire, la couverture médiatique du génocide se démarque la plupart du temps par un parti pris pro-israélien univoque et par une déshumanisation des Palestiniens. au point où certains

observateurs qualifient la séquence médiatique qui a débuté le 7 octobre 2023 de « désastre » ou de « naufrage » médiatique.

Si l'écriture coloniale de l'actualité n'est pas propre au génocide des Palestiniens, rarement l'inégalité des vies humaines n'a été aussi assumée, rarement la sacralité de la vie n'a été remise aussi évidemment en question. Si des crimes aussi terribles ne suscitent pas de réaction à la hauteur, c'est que le processus de déshumanisation semble suffisamment avancé pour le permettre.

La Palestine nous révèle à quel point le racisme et le colonialisme continuent de structurer notre pensée collective. Car ce que à quoi nous assistons est une énième guerre coloniale dans sa manifestation la plus violente.

Face à cela, nous nous devons de réagir à la hauteur de nos moyens et de nos compétences.

Chez ZIN TV, nous nous sommes donnés comme mission de documenter les luttes et les mouvements sociaux progressistes, en mettant en lumière des perspectives marginalisées et en racontant l'histoire du point de vue de groupes sous-représentés.

1. INTRODUCTION ÉDITORIALE

Ainsi, le but de cette série de dossiers pédagogiques est de mettre en lumière les mécanismes à l'œuvre derrière le traitement médiatique du génocide en Palestine depuis le 7 octobre 2023. Ce premier document est une compilation d'extraits issus de médias d'information grand public occidentaux, analysés et accompagnés d'éléments de contextualisation historique qui permettent de mieux comprendre la situation politique en Palestine et en Israël.

L'objectif est d'offrir des pistes de réflexion à celles et ceux qui souhaitent organiser une discussion collective autour de cette question dans une optique d'éducation populaire. C'est-à-dire dans l'idée de susciter une prise de conscience et une connaissance critique des enjeux liés à la situation en Palestine et sa couverture médiatique dans notre société et plus largement des enjeux liés à la colonialité.

Ce premier volume met en lumière les principaux biais de la couverture médiatique du génocide en Palestine. Nous y consacrons d'abord un chapitre à expliquer brièvement la notion d'orientalisme car il nous semble que la perspective raciste des grands médias occidentaux concernant, entre autres, la situation en Palestine, est ancrée dans une vision orientaliste du Moyen-Orient

Nous avons donc choisi de mobiliser cette notion comme outil analytique et grille de lecture des événements en cours.

Ensuite, nous reviendrons sur les conditions matérielles de la couverture médiatique du génocide et les éléments qui rendent difficile une couverture complète et précise de la situation en Palestine et qui limitent notre accès à une information de qualité ou en tout cas plurielle sur la situation.

Puis, nous interrogerons les caractéristiques les plus récurrentes du traitement médiatique du génocide: la dés-historicisation, la dépolitisation, la déshumanisation et l'instrumentalisation de l'antisémitisme.

Dans les volumes suivants, nous analyserons des exemples concrets où ces mécanismes sont mis en œuvre.

En guise de conclusion à cette introduction, nous souhaitons souligner que ce document est aussi une invitation à remettre en question les récits dominants et à décentrer notre regard et notre empathie dans une perspective antiraciste, qui ne doit pas se limiter à la situation en Palestine.

“ —

“La défaite d’aujourd’hui est morale. Elle appelle à un examen (...) de ce qui a conduit à ce que, pour des responsables politiques et des personnalités intellectuelles des principaux pays occidentaux, (...) soient devenues acceptables la réalité statistique que les vies des civils palestiniens valent des centaines de fois moins que les vies des civils israéliens et l’affirmation que la mort des premiers mérite moins d’être honorée que celle des seconds ; à ce que demander un cessez-le-feu immédiat pour que s’interrompe le massacre des enfants après que plus de douze mille d’entre eux avaient déjà été tués et tant d’autres brûlés, amputés, traumatisés, soit dénoncé comme acte antisémite ; à ce que soient interdites les manifestations et les réunions demandant une paix juste et sanctionnées les personnes qui faisaient référence à l’histoire de la région ; à ce que la plupart des grands médias occidentaux reproduisent de manière presque automatique la version des faits telle qu’énoncée dans le camp des occupants sans vérification indépendante, tandis qu’ils émettaient sans cesse des doutes sur la version des faits telle que racontée par les occupés ; à ce que les pouvoirs publics, les institutions scientifiques et les autorités universitaires imposent le silence aux voix qui réclamaient l’application du droit international de la guerre et de l’humanitaire tout en laissant libre cours à celles qui le bafouaient , à ce que la critique d’un gouvernement composé de ministres d’extrême droite proférant un discours de déshumanisation d’un peuple dont il nie jusqu’à l’existence soit assimilée à une incitation à la haine ; à ce que tant de celles et ceux qui auraient pu parler, voire s’opposer, détournent leur regard de l’annihilation d’un territoire, de son histoire, de ses monuments, de ses hôpitaux, de ses écoles, de ses logements, de ses infrastructures, de ses routes et de ses habitants, et même, pour beaucoup, en encourageant la poursuite. Une telle inversion des valeurs dont se réclament les sociétés occidentales, un tel renoncement politique, un tel effondrement intellectuel, requièrent cet examen.”

— ”

Didier Fassin, (2024) Une étrange défaite, sur le consentement à l’écrasement de Gaza, Paris : Éditions La Découverte.

INTRODUCTION ÉDITORIALE

BIBLIOGRAPHIE

1. Tiré du discours de l'avocate irlandaise Blinne Ní Ghrálaigh, qui a plaidé devant la Cour internationale de justice (CIJ) dans le cadre de la procédure intentée par l'Afrique du Sud contre Israël. Gresh, A. (2024, octobre 4). Génocide à Gaza. La fabrication du consentement occidental. *Orient XXI*.
2. Nations Unies. (2024, janvier 25). Plainte pour « génocide » à Gaza : La justice internationale rend un 1er verdict. *ONU France*.
3. Jewish Currents. (2023, novembre 13). Hijacking Memory : The Holocaust and the Siege of Gaza. *Jewish Currents*.
4. Mokhiber, C. (2023, novembre 2). Guerre contre Gaza : Lettre de démission de Craig Mokhiber, directeur du Bureau de New York du Haut Commissariat aux droits humains. *CONTRETEMPS*.
5. Fédération internationale pour les droits humains. (2023, novembre). Résolution sur le génocide en cours et les autres crimes commis par Israël à Gaza et contre le peuple palestinien.
6. Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. (2024, juillet 1). Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Francesca Albanese.
7. Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies. (1948, décembre 9). Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. *OHCHR*.
8. Amnesty International. (2024, mars 22). Union européenne. L'appel du Conseil européen à un cessez-le-feu durable à Gaza ne suffira pas à mettre un terme aux souffrances des civil-e-s. *Amnesty International*.
9. Blume, M. & al. (2024). Palestine. Bulletin de l'association belgo-palestinienne. Trimestriel n°99. *Association belgo-palestinienne*.
10. Amnesty International. (2024, septembre 20). ONG et syndicats s'inquiètent des mesures répressives qui visent le mouvement propalestinien en Belgique. *Amnesty International Belgique*

2. LA CONSTRUCTION DU EUX ET DU NOUS L'« ORIENT », UNE CONSTRUCTION COLONIALE

Pour comprendre le traitement médiatique du génocide en cours et ses biais, il faut l'inscrire dans un cadre plus général qui fournit non seulement un répertoire de mots, d'expressions, de tournures de phrases, mais également une manière de voir et de comprendre le monde. Pour le questionner, il nous semble pertinent de mobiliser la notion d'orientalisme comme outil analytique et grille de lecture des événements en cours.



La notion d'orientalisme a notamment été développée par Edward Saïd, professeur et théoricien littéraire et critique américain d'origine palestinienne, dans son ouvrage *L'Orientalisme : L'Orient créé par l'Occident* dans l'optique d'analyser **les rouages de la domination culturelle et intellectuelle, impérialiste¹ et coloniale de l'« Occident » sur l'« Orient »**.

Dans ce livre, Saïd pose une critique de l'impérialisme culturel de l'Occident à travers l'analyse des écrits et des œuvres artistiques du 18e au 20e siècle sur l'Orient. Il analyse comment l'ensemble des œuvres littéraires et artistiques qui traitent de l'Orient participent à la production d'un mode de discours sur l'Orient.

Saïd, à la suite de Foucault, considère que le discours est un instrument de pouvoir qui permet de maintenir des relations de domination et de subordination entre des individus, des groupes et/ou des institutions.

Le discours définit les normes sociales, les croyances et les valeurs, c'est un instrument de pouvoir qui influence la manière dont les individus et les sociétés pensent et agissent. Le pouvoir est donc lié au discours ; **ceux qui contrôlent les discours dominants ont le pouvoir de dire ce qui est considéré comme vrai ou faux, ils imposent donc une vision du monde.**

Initialement, l'orientalisme désigne la discipline académique qui était consacrée à l'étude des sociétés orientales, à leurs cultures et coutumes, leurs populations, langues et religions et qui se développe principalement à partir du 17e siècle. Les scientifiques qui étudiaient cette partie du monde appelée « Orient » étaient nommés les orientalistes.

Ils vont donner à l'orientalisme une base scientifique et rationnelle en s'appuyant notamment sur des sciences comme la philologie et la linguistique.

2. LA CONSTRUCTION DU EUX ET DU NOUS L'« ORIENT », UNE CONSTRUCTION COLONIALE

Ces textes de référence vont servir de matériel et nourrir les œuvres de nombreux artistes comme Victor Hugo, Flaubert, Goethe, Burton, Byron, etc.

« Ainsi, une très grande masse d'écrivains, parmi lesquels des poètes, des romanciers, des philosophes, des théoriciens politiques, des économistes et des administrateurs impériaux, ont accepté la distinction fondamentale entre l'Orient et l'Occident comme point de départ de théories élaborées, d'épopées, de romans, de descriptions sociales et de compte rendus politiques concernant l'Orient, son peuple, ses coutumes, son « esprit », son destin, etc... »²

Edward Saïd va reprendre la notion d'orientalisme pour en faire un concept et un prisme d'analyse.

Il met en lumière que le savoir orientaliste a participé à justifier et à rendre nécessaires les pratiques impérialistes et la colonisation en construisant un Orient fantasmé, passif et objet d'étude face à un Occident possédant le monopole de la connaissance et se positionnant en sujet agissant.

Dans ce contexte, la « *mission civilisatrice* » est pleinement légitimée: l'Occident doit dominer et le reste doit être contrôlé.

Saïd prend pour point de départ une idée centrale : si l'Occident se pense comme neutre et objectif, soit comme la « norme universelle », c'est parce qu'il se construit en opposition absolue à un Orient qui est essentialisé.

L'essentialisation est un concept fondamental pour comprendre le processus de construction de l'altérité, c'est-à-dire de construction de l'Autre. Il s'agit d'un **mécanisme consistant à réduire un groupe social à certains traits ou caractéristiques qui feraient partie de l'essence ou de la nature de ce groupe**. Ces caractéristiques seraient naturelles ou immuables. Cela construit une image biaisée de ce groupe et contribue à légitimer les rapports de domination et es discriminations.

Par exemple, le fait de considérer que les femmes sont par essence plus émotives ou plus douces, ou que les Arabes comme naturellement violent.e.s sont des formes d'essentialisme qui mènent à des discriminations.

L'orientalisme n'est pas « simplement » un discours, il est inscrit dans des relations de pouvoir qui donnent lieu à des pratiques concrètes.

2. LA CONSTRUCTION DU EUX ET DU NOUS L'« ORIENT », UNE CONSTRUCTION COLONIALE

Ce cadre est imposé par la violence du pouvoir colonial et installe une hiérarchie matérielle autant que symbolique au sein de laquelle l'Occident représente le progrès et la civilisation.

C'est donc par le processus de construction de l'altérité que l'Occident se construit lui-même.

En ce sens, le discours orientaliste est performatif, il crée ce qu'il dénonce : l'Orient et les orientaux.

Le discours orientaliste façonne notre compréhension du monde au travers de la construction identitaire d'un « nous » et d'un « eux ».

Les orientalistes créent une ligne de démarcation fictive entre deux blocs, l'Est et l'Ouest, l'Orient et l'Occident. Cette géographie imaginaire amène à une opposition du « eux » contre le « nous ». Le « nous » renvoie à l'Occident et le « eux » au reste du monde dans un système de **dichotomies binaires** : l'Occident vs l'Orient (ou le reste), la civilisation vs la barbarie, une société monolithique vs des sociétés complexes et diversifiées, la modernité vs les traditions figées, la démocratie vs la dictature, le bien vs le mal.

Qu'il soit essentialisé, diabolisé, criminalisé, idéalisé ou fantasmé, l'Orient est dans tous les cas construit comme Autre et inférieur.

Par exemple, le régime israélien se présente comme la seule démocratie du Moyen-Orient et comme le rempart entre l'Europe et la barbarie.

Récemment, au Forum économique de Davos, le président israélien Isaac Herzog a déclaré *“La vérité est que nous menons une guerre pour l'univers entier, pour le monde libre. Je dis toujours que si Israël n'était pas là, L'Europe sera la prochaine victime, car ces djihadistes barbares veulent nous expulser tous de la région et expulser toute l'Europe également. Et les États-Unis sont les prochains.”*⁴

Cette rhétorique n'est pas neuve. Comme le disait déjà Theodor Herzl (l'un des fondateurs du sionisme politique) pour expliquer sa vision d'un futur État israélien : *« Nous devrions y former un mur de défense de l'Europe en Asie, un avant-poste de la civilisation contre la barbarie. »*⁵

* Dans cette lignée, Stuart Hall, sociologue et fondateur des Cultural studies britanniques, propose le cadre conceptuel du discours de « l'Occident et le reste » où le reste fait référence à tout ce que l'Occident n'est pas.

2. LA CONSTRUCTION DU EUX ET DU NOUS L'« ORIENT », UNE CONSTRUCTION COLONIALE

Ce cadre orientaliste se manifeste également dans la **lecture religieuse** qui est faite de la situation en Palestine. Il s'agit d'une explication couramment mobilisée qui consiste à décrire le « conflit israélo-palestinien » comme un conflit issu de tensions entre Juif.ve.s et Musulman.e.s, ou comme une opposition fondamentale entre le « monde judéo-chrétien » et le monde musulman.

En plus de constituer une explication simpliste et erronée, elle occulte l'analyse politique et les enjeux économiques, politiques et surtout coloniaux essentiels à la compréhension de la situation actuelle.⁶

La défense de la “civilisation judéo-chrétienne” constitue un mensonge historique qui dissimule les racines chrétiennes de l'antisémitisme.

Les valeurs « judéo-chrétiennes » renvoient à un concept flou utilisé pour exclure implicitement les musulman.ne.s d'une prétendue « identité européenne ».⁷ Pourtant, il continue à être régulièrement utilisé dans les médias mainstream. Ce type d'explication sous-entend également que les musulman.ne.s comme les juif.ve.s formeraient un bloc monolithique et homogène dont toutes les actions s'expliqueraient au prisme d'une essence musulmane ou juive spécifique.

Toute résistance à l'Europe ou aux États-Unis et à leurs influences est souvent présentée comme un fanatisme religieux et un rejet du progrès.

Le cadre orientaliste s'illustre aussi dans les discours des leaders politiques.

Par exemple, le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu annonçait vouloir « *libérer le Liban du Hezbollah* »⁸ tout comme la Palestine devrait être libérée du Hamas.

Ce type de discours associe le Hezbollah et le Hamas à la « barbarie terroriste » sans jamais considérer que ces partis puissent être des acteurs politiques centraux, inscrits dans une histoire politique et sociale. Aussi, cette rhétorique sous-entend que les Libanais.es et les Palestinien.n.es sont dépourvu.es de rationalité, incapables de se gouverner et, in fine, sans agentivité.

2. LA CONSTRUCTION DU EUX ET DU NOUS L'« ORIENT », UNE CONSTRUCTION COLONIALE

Cette brève et partielle introduction au concept d'orientalisme est **une invitation à questionner les discours hégémoniques véhiculés par la grande majorité des médias mainstream occidentaux et à s'autoriser à envisager d'autres cadres de pensée, d'autres visions du monde.**

Cette grille de lecture coloniale ne se limite pas à la Palestine ou au Moyen-Orient. L'orientalisme peut être considéré comme une manifestation spécifique de la colonialité dans le domaine culturel et intellectuel qui sert à justifier la domination occidentale sur des régions spécifiques.

Mais les mécanismes d'altérisation, d'essentialisation et d'infériorisation à l'œuvre dans l'orientalisme se retrouvent aussi dans le traitement d'autres événements.

2. LA CONSTRUCTION DU EUX ET DU NOUS L'« ORIENT », UNE CONSTRUCTION COLONIALE

Récemment, par exemple, de tels discours ont été mobilisés pour parler des révoltes en Kanaky (le nom donné à la Nouvelle-Calédonie par les partisans de l'indépendance) depuis mai 2024 suite à un projet de modification de la Constitution par le gouvernement français.⁹

Dans cette société ségréguée, les rapports coloniaux sont encore aujourd'hui maintenus. Pour le dire sommairement, les colons blancs possèdent les industries, les commerces et se sont appropriés les terres ; les Kanak.e.s sont marginalisé.e.s, appauvri.e.s, etc. La Kanaky figure d'ailleurs sur la liste de l'ONU des territoires à décoloniser.¹⁰

La couverture médiatique qui a suivi les événements a mobilisé une construction du « eux » et « nous » dans laquelle le « nous » englobe les « habitant.e.s », blanc.he.s, français.e.s, qui se défendent et le « eux » représente les Kanak.e.s, les « pillard.e.s », les silhouettes lointaines qui sèment la discorde et même selon certains, les « chaires de haine sans cervelle » selon une appellation des plus déshumanisantes.

En plus de ne jamais intégrer des interviews de Kanak.e.s mais uniquement ceux « d'habitant.e.s françai.se.s », le cadrage médiatique est colonial et mobilise un discours de maintien de l'ordre : les « manifestant.e.s » sont « lourdement armé.e.s » et « dégradent les biens et les commerces » des colons qui, à l'inverse, sont considérés comme des habitant.e.s ou citoyen.ne.s. Par ailleurs, alors que les médias parlent des morts des gendarmes, les jeunes Kanak.e.s tué.e.s ne figurent jamais dans les gros titres.¹¹



LA CONSTRUCTION DU EUX ET DU NOUS

L'« ORIENT », UNE CONSTRUCTION COLONIALE

BIBLIOGRAPHIE

1. Enquête Critique (collectif) (2022, octobre 24), L'orientalisme, d'Edward Saïd, fiche de lecture collective.
2. Saïd, E. W. (1978) L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident. Ed. Points
3. Daher, J. (2024, avril 19). Orientalisme, impérialisme et couverture des médias dominants de la Palestine. CONTRETEMPS.
4. Traduction personnelle de « "But the truth is, we are fighting a war for the entire universe, for the free world. I always say if Israel was not here, Europe will be next because these barbaric jihadists want to get all of us out of the region and want to get all of Europe out of its place as well. And the United States are next too". Consulté sur X à l'adresse : <https://x.com/MiddleEastEye/status/1748745448511144343>
5. Theodor Herzl (1896). "L'État des Juifs" (Der Judenstaat).
6. Corm, G. (2012) Pour une lecture profane des conflits : sur le retour du religieux dans les conflits contemporains du Moyen-Orient. Paris: La Découverte.
7. Greene, T. (2020, décembre 28). Comment le terme « judéo-chrétien » a été instrumentalisé politiquement. The Conversation.
8. Europe 1. (2024, octobre 23) «Je veux libérer le Liban de la terreur du Hezbollah et de l'Iran» déclare Benjamin Netanyahu au micro d'Europe 1. Europe 1.
9. Bruxelles Dévie. (2024, mai 26). Révoltes en Kanaky : Quand la résistance révèle l'échec de pacification du colonialisme. Bruxelles Dévie.
10. À consulter sur la page des territoires non autonomes sur le site des Nations Unies, à l'adresse : <https://www.un.org/dppa/decolonization/fr/nsgt>
11. BLAST, Le souffle de l'info (Réalisateur). (2024, mai 26). LA RÉVOLTE DES KANAKS ET LES PAUVRES COLONS [Enregistrement vidéo]

3. LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE

Il nous semble primordial de se pencher sur les conditions matérielles de la couverture journalistique du génocide en cours par les médias grand public occidentaux. Selon nous, elles conditionnent le contenu médiatique que nous analyserons dans ce dossier pédagogique.

LE CIBLAGE DÉLIBÉRÉ DES JOURNALISTES PALESTINIEN.NE.S



Les journalistes palestinien.nes présent.es à Gaza sont délibérément ciblé.es, traqué.es et visé.es par l'armée israélienne.

“Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), qui cite des données du Syndicat des journalistes (PJS) palestiniens, près de 10 % des journalistes opérant à Gaza ont été tués depuis le début des hostilités. (...) Le nombre de journalistes palestiniennes tué-es à Gaza s'élève à 182, auxquels s'ajoutent 164 blessé-es. 136 journalistes ont été arrêté-es à Gaza et en Cisjordanie depuis le 7 octobre 2023, dont 58 sont toujours en détention. 88 établissements de presse palestiniens ont été détruits, dont 73 dans la bande de Gaza.”¹

C'est le plus lourd bilan de l'histoire du journalisme. A titre de comparaison, un autre conflit majeur dans le monde, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a tué 18 journalistes ukrainien.ne.s après 32 mois de conflit.

Les enquêtes menées par la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) en collaboration avec le Syndicat des Journalistes Palestiniens (PJS) révèlent qu'un grand nombre de ces victimes avaient été ciblées par l'armée israélienne.

“(La) veste (de PRESSE) était supposée nous identifier et nous protéger, en vertu des lois internationales et des conventions de Genève, elle est maintenant une menace pour nous”, selon Basel Khair al-Din, journaliste palestinien à Gaza affirmant avoir été visé par une attaque de drone lors d'un reportage à Beit Lahia, dans le nord de la de la bande de Gaza.

3. LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE LE CIBLAGE DÉLIBÉRÉ DES JOURNALISTES PALESTINIEN.NE.S

Cette politique d'assassinat ciblés n'est pas récente. Celui de la journaliste Shireen Abu Akleh en est un exemple.³

Shireen Abu Akleh était une journaliste palestino-américaine qui travaillait pour Al Jazeera depuis 25 ans. Elle a été tuée le 11 mai 2022 alors qu'elle couvrait un raid israélien dans le camp de réfugiés de Jénine en Cisjordanie occupée. Elle portait un gilet de presse clairement identifié lorsqu'elle a été touchée par balle à la tête.

Les autorités israéliennes ont admis qu'il était "*hautement probable*" que Shireen Abu Akleh ait été tuée par des tirs israéliens, mais a refusé d'ouvrir une enquête criminelle. Lors de son cortège funéraire, la police israélienne a attaqué les personnes portant son cercueil.⁴



Illustration : Rami Kanso

3. LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE UN ACCÈS AU TERRAIN RESTREINT OU IMPOSSIBLE

Ensuite, **les journalistes ne peuvent pas entrer dans l'enceinte de la bande de Gaza**. Les médias peuvent envoyer des journalistes en Israël mais pas dans la bande de Gaza sauf ceux que le gouvernement choisit d'« embarquer » dans un tour guidé qui *«se réduit à quelques heures encadrées par l'armée israélienne. En somme, c'est un voyage de presse, de relations publiques.»*⁵

Avant le 7 octobre 2023, l'accès à Gaza était déjà fortement limité et les journalistes étaient les rares personnes à pouvoir y entrer mais au prix de longues démarches administratives dont l'obtention d'une carte de presse israélienne.⁶

En Cisjordanie aussi, les conditions de travail des journalistes sont extrêmement difficiles et dangereuses. Ils et elles subissent une répression accrue qui entrave la liberté de la presse (arrestations et détentions, journalistes régulièrement blessé.e.s et attaqué.e.s, restrictions de mouvements, fermeture de médias).⁷

La fermeture du média Al Jazeera en Cisjordanie est l'un des exemples de cette répression.

Le 22 septembre, l'armée israélienne a envahi les locaux d'Al Jazeera à Ramallah, a saisi du matériel et des documents professionnels.

Le gouvernement israélien a ordonné la fermeture du média pendant au moins 45 jours (qui pourraient être prolongés).



Illustration : Kenzy Maged — flyers_for_falastin

3. LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE RÉPRESSION, CENSURE ET AUTOCENSURE

Plusieurs cas de mises à l'écart de journalistes ont été observés dans différents médias européens, allemands, français, entre autres.

A cet égard, le cas du journaliste Mohamed Kaci est éclairant.

Le 15 novembre 2023 sur la chaîne française TV5 Monde, Mohamed Kaci a interviewé Olivier Rafowicz, porte-parole de l'armée israélienne, dans le cadre de l'émission « *64' le monde en français* ». L'entretien portait sur l'attaque de l'hôpital Al-Shifa à Gaza par l'armée israélienne.

Le journaliste avait posé des questions directes sur les méthodes de l'armée israélienne, notamment en demandant si entrer dans un hôpital respectait le droit international humanitaire.

Alors qu'Olivier Rafowicz, qu'il interrogeait le 15 novembre, revendiquait la loi du talion (« *œil pour œil, dent pour dent* ») face aux Gazaoui.es, le journaliste de TV5 Monde lui avait demandé : « *Donc vous vous comportez comme le Hamas, c'est ce que vous nous dites ?* »

Sa question avait provoqué la colère du représentant de l'armée et obligé le présentateur à écourter l'entretien.⁸

Le 20 novembre 2023, la direction de TV5 Monde a publié un communiqué désavouant le journaliste, estimant que "*les règles journalistiques n'avaient pas été respectées*".

Mohamed Kaci a également été convoqué par sa direction.

De nombreux collègues journalistes, y compris au sein de TV5 Monde, ont exprimé leur soutien à Mohamed Kaci, estimant qu'il avait simplement fait son travail en posant des questions légitimes.⁹ Plus de trois mois après l'incident, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) a rendu un avis confortant la position de Mohamed Kaci, estimant qu'il n'avait pas commis de faute.¹⁰

Cette atmosphère répressive à l'encontre de voix s'écartant des récits relayés de manière quotidienne par les médias dominants participe certainement à une autocensure chez les journalistes qui craignent pour leurs postes, souvent déjà précaires. Malgré cela, de nombreux journalistes continuent à dénoncer et à protester contre la manière dont les organes de presse pour lesquels iels travaillent couvrent la situation en Palestine.

En janvier 2024, le journaliste Raffaele Oriani du supplément hebdomadaire du quotidien italien La Repubblica a démissionné après 12 années de service pour protester contre le traitement médiatique du génocide à Gaza.

3. LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE RÉPRESSION, CENSURE ET AUTOCENSURE

Dans sa lettre de démission, il écrit notamment :

« Depuis 90 jours, je ne comprends pas. Des milliers de personnes meurent et sont mutilées, submergées par un flot de violence qu'on ne peut qualifier de guerre, sauf par paresse ». Il dénonce « l'incroyable circonspection d'une grande partie de la presse européenne, y compris La Repubblica – aujourd'hui deux familles massacrées ne figurent qu'à la dernière ligne de la page 15 », et évoque « l'escorte médiatique » qui rend ces massacres possibles. »^{11 12}

En novembre 2024, une lettre ouverte signée par plus de 230 professionnels des médias, dont 101 employés anonymes de la BBC, a été adressée au directeur général de la BBC, Tim Davie, pour dénoncer le traitement médiatique de la situation en Palestine. Les signataires accusent la BBC d'avoir un parti pris pro-israélien dans sa couverture de la guerre à Gaza. Iels estiment que la chaîne n'a pas réussi à fournir une couverture "juste et précise" des événements et qu'elle a échoué à respecter ses propres normes éditoriales.¹³

Un membre du personnel de CNN qui a parlé au journal The Intercept sous le couvert de l'anonymat par crainte de représailles professionnelles a déclaré que le processus d'approbation interne avait eu un impact manifeste sur la couverture de la guerre de Gaza.

Il explique que chaque élément de reportage sur Israël et la Palestine doit être validé par le bureau de Jérusalem de CNN ou par un groupe restreint de personnes sélectionnées et que les modifications apportées aux reportages tendent à favoriser systématiquement le point de vue israélien.^{14 15 16}

Les journalistes ne sont pas les seuls visés.e.s.

Par exemple, en France, le 15 novembre 2023, 1350 d'universitaires français.e.s dénonçaient dans une tribune des faits graves de censure et d'intimidation dans l'espace public.

Renonçant pour beaucoup à s'engager dans "un terrain médiatique où triomphent des collègues non spécialistes ayant pu librement multiplier tribunes, articles et communiqués sans réelle contradiction", ces universitaires dénonçaient "l'annulation d'événements scientifiques et une police de la pensée ayant cours dans le champ académique français comme autant de manifestation d'une répression des paroles et d'expression de pensée non hégémonique."¹⁷

3. LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE RÉPRESSION, CENSURE ET AUTOCENSURE

Par ailleurs, de nombreux cas de racisme envers les journalistes non-blanc.he.s au sein de leurs rédactions ont été dénoncés.

Un communiqué en date du 2 novembre 2023 fait état de l'inquiétude de l'Association des Journalistes Antiracistes et Racisé.e.s (AJAR) ;

“Dans leurs rédactions, on considère que l’attachement, réel ou supposé, de journalistes au respect des droits du peuple palestinien, les biaise, et les empêche de faire leur travail correctement, d’autant plus si ces journalistes sont arabes ou musulman-es. Certain-es nous rapportent des remarques racistes, d’autres des blagues, ou des accusations à peine déguisées évoquant une sympathie supposée avec le Hamas. Cette suspicion d’affinités terroristes est un ressort islamophobe classique contre les personnes arabes ou musulmanes.”

Et un peu plus loin ; *“Nos membres témoignent également de mises à l’écart et d’un manque de confiance professionnelle de la part de leur hiérarchie, qui ignore leurs propositions d’angles et contrôle leur production de manière inédite. Tout cela, sans susciter de réactions de la part des collègues ou des chef-fes présent-es.”*¹⁸

3. LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE LA HASBARA

Au début du XXe siècle, Nahum Sokolow^{19 20}, l'un des penseurs du sionisme politique, a imaginé une **doctrine qui vise à promouvoir une image positive du futur État israélien à l'étranger et à justifier ses actions.**

Il s'agit de la « hasbara » (« *explication* » en hébreu).²¹ Ce terme est utilisé par l'État d'Israël lui-même pour évoquer ses relations et sa diplomatie publiques.²²

En 1974, un éphémère ministère de la Hasbara a été créé, avec Shimon Peres à sa tête. Malgré le démantèlement du ministère en 1975, la Hasbara est restée une politique israélienne essentielle et a relevé de différents ministères.

La Hasbara est développée selon une approche multidimensionnelle de la communication, qui combine la communication officielle gouvernementale et des initiatives plus informelles ou privées afin de maximiser l'impact de la Hasbara à l'échelle internationale. Elle est orchestrée par le gouvernement et l'armée israélienne à travers différents ministères.

L'armée israélienne est également une actrice importante de la Hasbara.

« *Très active sur les réseaux sociaux notamment sur Twitter (renommé X), l'armée israélienne produit une importante quantité de ressources et d'informations sur la guerre qui l'oppose au Hamas.*

Le compte Twitter de l'armée israélienne est décliné est sept langues : hébreu, anglais, français, espagnol mais aussi russe, farsi et arabe. »²³

Cette stratégie « *met en lumière un côté des choses et insiste perpétuellement sur la victimisation du peuple israélien afin de justifier leur propre défense et convaincre l'opinion internationale de soutenir Israël.* »²⁴

A son arrivée au pouvoir, Netanyahu, formé à la communication politique aux États-Unis, a très vite compris **l'importance stratégique pour Israël de miser sur la communication.** Il a, lors de son second mandat dès 2009, donné un nouveau souffle à cette stratégie, désormais très imagée. Ces images sont brandies lors de prises de paroles officielles, diffusées sur internet, ou présentes physiquement lors d'événements internationaux, comme l'illustre la robe de Miri Regev (ministre de la Culture) à Cannes en 2017, imprimée des toits de Jérusalem qui était à cette époque visée comme capitale d'Israël.²⁵

3. LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE LA HASBARA

Depuis le 15 octobre 2023, le gouvernement israélien communique, entre autres, via un compte Youtube rattaché au cabinet du premier ministre Netanyahu qui diffuse depuis sa création **en moyenne 6 vidéos de propagande par jour**. Certaines de ces vidéos sont également diffusées sur des plateformes de vidéo à la demande grand public ou de jeux gratuits sur internet, dont **une partie du contenu s'adresse aux enfants**.

En octobre 2024, le ministère des Finances israélien a approuvé un budget supplémentaire de 63 millions de shekels (15,68 millions d'euros) pour la Hasbara en temps de guerre.²⁶

Cette stratégie exerce une influence considérable sur la façon dont la situation en Palestine est présentée et analysée dans de nombreux médias grand public occidentaux.

Ajoutons qu'elle contraste avec la presse israélienne locale qui peut être parfois très critique du gouvernement. Or, *« cette partie-là de l'opinion publique n'est pas relayée par les journalistes correspondants occidentaux »*.²⁷

3. LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE LE RÔLE DES RÉSEAUX SOCIAUX

Faisant circuler des brèves (extraits de reportages, grands titres de journaux, extraits de plateaux ou d'interviews) de médias traditionnels (télévision, presse) ou des images générées par intelligence artificielle, **les réseaux sociaux alimentent aussi les journalistes et les gouvernements.**

Les réseaux sociaux jouent un rôle important dans la **circulation** et l'**amplification** de l'information mais **le manque de modération** de la plupart des réseaux sociaux (Facebook et Instagram, TikTok, X ou YouTube) permet la propagation rapide de fausses informations.

Depuis le 7 octobre 2023, des **informations non vérifiées** sur la situation en Palestine, violentes ou non, circulent sur les réseaux sociaux. Par exemple, au début du mois d'octobre 2023, une vidéo qui montrait un combattant du Hamas qui abat un hélicoptère israélien était en fait des images tirées du jeu vidéo Arma 3.²⁸

Par ailleurs, les réseaux sociaux, en particulier sur les plateformes de Meta (Facebook et Instagram), censurent les contenus « pro-palestiniens » au point où l'ONG Human Rights Watch accuse Meta d'une censure "systémique et mondiale" des contenus favorables aux Palestiniens depuis le 7 octobre 2023.²⁹

Parmi d'autres cas semblables, les publications de Motaz Azaiza, photjournaliste palestinien, ont été incorrectement classifiées comme « pornographiques » et donc retirées de son compte Instagram. Ferras Hamad, l'ingénieur qui a dénoncé ces pratiques à l'entreprise Meta pour laquelle il travaillait, a quant à lui été licencié.³⁰

Le manque de modération actuel et la censure des réseaux sociaux semblent donc contribuer à la désinformation autour de la situation en Palestine, participant au manque d'équité dans le traitement des contenus liés au génocide en Palestine et de la liberté d'expression des journalistes et des Palestiniens sur ces plateformes.

Enfin, « la diffusion d'images dramatiques et violentes, où on voit la douleur et le désespoir des victimes, est particulièrement efficace pour faire pencher l'opinion publique d'un côté ou d'un autre, car elles sont accessibles et compréhensibles par tous, peu importe la langue parlée. »³¹

Cela a tendance à provoquer des réactions émotionnelles qui peuvent rapidement influencer les opinions et ce, parfois, au détriment d'une analyse rationnelle de la situation. Ces images peuvent mener à une compréhension partielle ou biaisée des événements

3. LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

La couverture médiatique du génocide en Palestine et la qualité de l'information en général des médias grand public occidentaux sont aussi influencées par des facteurs économiques. Même si les contextes selon les pays varient, *« il ne fait aucun doute que les forces économiques systémiques telles que le besoin de vendre des espaces publicitaires et de gérer les dépenses déterminent les activités des sociétés d'information. »*

De multiples études démontrent que l'orientation commerciale des médias d'information détermine leur contenu.

La nécessité d'attirer des annonceurs peut conduire à une couverture biaisée³² car les journalistes peuvent se sentir contraints de présenter les informations d'une manière qui favorise les intérêts commerciaux plutôt que d'assurer une couverture équilibrée.

Selon une journaliste du Soir, *« le nombre de pages est modifié chaque jour selon les pubs vendues par la régie. On est parfois contraint de remplir le journal en urgence avec des articles sans grand intérêt »*. Un confrère glisse quant à lui *« qu'il est fortement déconseillé par les rédactions en chef de dire du mal dans nos articles d'un gros annonceur comme AB-InBev », le premier groupe brassicole au monde.*
»³³

Une enquête, publiée en 2007³⁴ révèle qu'il existe pour la presse états-unienne, et sur un échantillon de 219 directeurs commerciaux travaillant pour des journaux papiers, de *« fréquents conflits entre le volet affaires et le volet journalisme des activités journalistiques »* et que *« les directeurs publicitaires souhaitent apaiser leurs annonceurs et souhaitent également répondre positivement à leurs requêtes. »*

Un problème similaire existerait pour les médias télévisuels où des sondages de correspondants d'information montrent que près d'un tiers se sent directement poussé à raconter certaines histoires et pas d'autres en fonction des préoccupations financières des propriétaires ou de leurs annonceurs.

3. LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

Par ailleurs, la **concentration des médias** aux mains de quelques familles ou hommes d'affaires impacte forcément le pluralisme médiatique et l'indépendance de la presse.³⁵ En France, la plupart des médias grand public sont détenus par quelques hommes d'affaires.³⁶ En Belgique, la majorité des journaux et magazines belges sont détenus par quelques familles comme les Hurbain qui possèdent le groupe Rossel (Le Soir, le groupe Sudpresse, 50% des Échos, entre autres) ou les Hodey qui détiennent le groupe IPM (La Libre, La DH, Paris Match Belgique, l'Avenir). Cela signifie qu'il y existe aussi une grande concentration des médias d'information en Belgique.

Enfin, les conditions de travail des journalistes se dégradent de plus en plus, au point d'en faire une profession considérée comme précaire par certains, ce qui menace la qualité de l'information.

« Selon des chiffres fournis par l'Association des Journalistes Professionnels, on compte aujourd'hui plus de 10 diplômés en journalisme pour un poste qui s'ouvre. La concurrence effrénée se traduit par une baisse des tarifs, voire un travail gratuit dans l'espoir de retenir l'attention d'un employeur potentiel, et un taux de chômage important. »³⁷



3. LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE

LE MYTHE DE L'OBJECTIVITÉ ET LA SOCIOLOGIE DES RÉDACTIONS

Chez ZIN TV, nous assumons et revendiquons notre **subjectivité**.³⁸ Nous précisons clairement notre position d'énonciation comme nous l'avons fait au début de cette fiche pédagogique, permettant par-là que le.la lecteurice se positionne à son tour.

1. L'OBJECTIVITÉ EST UN LEURRE

Toute interprétation du réel est de la fiction. Dans ce sens, nous réduisons le réel à un cadre, à une durée, aux deux dimensions de l'écran, mais sans prétendre à l'objectivité. Nous ne cachons pas notre subjectivité, nos partis pris, nos manques, nos choix.

Article n°1 du Manifeste de la Permanence Vidéo des Luttres
Sociales

« *L'objectivité (...) n'est pas un concept praticable en journalisme. C'est même, disent de grands professionnels, une tromperie intellectuelle de faire croire au public et aux journalistes que l'objectivité des médias est possible. Toute relation de faits- et a fortiori d'analyses – passe par les filtres culturel, idéologique, philosophique, personnel de son auteur.* »³⁹

Pour certains, l'objectivité journalistique « **n'est pas une norme souhaitable** parce qu'elle a pour conséquence d'occulter la responsabilité des journalistes. Le recours à l'objectivité obligerait les journalistes à adopter une posture sociale de désengagement qui les rendrait étrangers aux conséquences de leur couverture. »⁴⁰

La prétendue objectivité journalistique prônée par les médias grand public nous empêche de nous demander « **qui parle ?** » et de remettre en question la parole énoncée.

Enfin la sociologie des journalistes des médias grand public occidentaux est évocatrice.⁴¹ En Belgique, d'après une étude menée par l'Association des journalistes professionnels, « *le portrait type du journaliste, un homme universitaire blanc de 47 ans, n'a quasiment pas évolué en dix ans, ce qui pose des questions en termes de pluralisme et de reflets de la diversité au sein de la société belge francophone* ». ⁴²

LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE

BIBLIOGRAPHIE

1. Les chiffres sont notamment consultables sur le site de la FIJ à l'adresse : Fédération internationale des journalistes. (2024, novembre 6). Palestine : At least 134 journalists and media workers killed in Gaza / FIJ.
2. Richard, L. (2024, juin 25). « Gaza Project » : Pourquoi nous l'avons fait. Forbidden Stories.
3. Reporters sans frontières. (2024, mai 10). Palestine : Deux ans après le meurtre de la journaliste d'Al Jazeera Shireen Abu Akleh par l'armée israélienne, l'impunité persiste | RSF.
4. Le Monde avec AFP (2022, mai 13). Shireen Abu Akleh : Des obsèques bouleversées par des violences de la police israélienne, l'ONU évoque un « meurtre ».
5. Amenta, F. (2024, octobre 6) « J'ai vécu le 7 octobre comme un tsunami » : Journalistes au Proche-Orient, ils racontent. La Revue des Médias.
6. Mraffko, C. (2024, mai 8). Correspondante en Palestine. « Le but est de nous garder hors-jeu ». Orient XXI.
7. Reporters sans frontières. (2023, novembre 18). Cisjordanie : La répression des journalistes palestiniens se poursuit dans l'ombre de la guerre de Gaza | RSF.
8. Hamlaoui, J. (2024, février 26). Pour l'Arcom, Mohamed Kaci n'a fait que son travail face au porte-parole de l'armée israélienne—L'Humanité.
9. El Moaddem, N. (2023, novembre 30) TV5 Monde : « l'affaire Kaci » secoue la rédaction - | Arrêt sur images.
10. Hamlaoui, J. (2024, février 26). Pour l'Arcom, Mohamed Kaci n'a fait que son travail face au porte-parole de l'armée israélienne—L'Humanité.
11. Cavalli, G. (2024, janvier 8). Raffaele Oriani e « la vergogna di tutti su Gaza » | Left.
12. Gresh, A., & Gira, S. (2024, janvier 8). Gaza. L'escorte médiatique d'un génocide. Orient XXI.
13. Stavrou, A. (2024, novembre 1). More than 100 BBC staff accuse broadcaster of Israel bias in Gaza coverage. The Independent.
14. Lester, N. (2024, février 7). CNN, «New York Times», «Washington Post» : Biaisés en faveur d'Israël. Le Journal de Montréal.
15. Boguslaw, D. (2024, janvier 4). CNN Runs Gaza Coverage Past Jerusalem Team Operating Under Shadow of IDF Censor. The Intercept.
16. Grim, R. (2024, janvier 5). CNN and the IDF Censor. The Intercept.
17. Les invités de Mediapart. (2023, novembre 15). Défendre les libertés d'expression sur la Palestine : Un enjeu académique. Mediapart.

LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE

BIBLIOGRAPHIE

18. Association des Journalistes Antiracistes et Racisé-e-s. (2023, novembre 2). Israël/Palestine : L'AJAR condamne le racisme dans les rédactions. AJAR.
19. Klein, Z. (2024, janvier 19). Editor's Notes : Time for a Jewish Al Jazeera. The Jerusalem Post | JPost.Com.
20. Public diplomacy of Israel. (2024). In Wikipedia.
21. Miller, D. (2022, novembre 17). Hasbara : La politique de propagande d'Israël - UJFP.
22. Sivan, E. et Laborie, A. (2016) . La propagande israélienne : explication et séduction. Un boycott légitime Pour le BDS universitaire et culturel de l'État d'Israël. (p. 27 -38). La Fabrique Éditions.
23. Martin, C. (2023, novembre 2). Qu'est-ce que la «hasbara», cette «pédagogie» pro-Israël visant l'opinion internationale ? Libération.
24. Barrett, O. (2023, octobre 31). Conflit israélo-palestinien : Entre désinformation et propagande. Pivot
25. RTBF. (2017, mai 18). A Cannes, la robe de la ministre israélienne de la Culture déchaîne les passions.
26. Marsden, A. (2023, novembre 26). Finance Ministry boosts wartime hasbara budget by NIS 63 million. The Jerusalem Post | JPost.Com.
27. Barrett, O. (2023, octobre 31). Conflit israélo-palestinien : Entre désinformation et propagande. Pivot
28. AFP Uruguay & AFP France. (2023, octobre 11). Ces images ne montrent pas des hélicoptères israéliens abattus par le Hamas, elles viennent d'un jeu vidéo | Factuel. :
29. Human Rights Watch. (2023, décembre 21). Meta : Censure systémique de contenus pro-palestiniens | Human Rights Watch.
30. Viniacourt, E. (2024, juin 8). Après son licenciement, un ingénieur accuse Meta d'avoir un «parti pris anti-Palestinien» dans la modération de ses réseaux sociaux. Libération.
31. Barrett, O. (2023, octobre 31). Conflit israélo-palestinien : Entre désinformation et propagande. Pivot
32. Rédaction PUB. (2021, mai 27). Dépendance des médias à la publicité, la nécessité de se réinventer. PUB.
33. Collinet, J. (2019, mai 15). En Belgique aussi, des médias sous influence | Le Média.
34. Soontae Ann et Lori Bergen (Soley, L. C., & Craig, R. L. (1992). Advertising Pressures on Newspapers: A Survey. Journal of Advertising, 21(4), 1-10)

LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA COUVERTURE JOURNALISTIQUE DU GÉNOCIDE

BIBLIOGRAPHIE

35. Conseil supérieur de l'audiovisuel. (2023). MONITORING MEDIA PLURALISM Application du MEDIA PLURALISM MONITOR en Fédération Wallonie-Bruxelles. Conseil supérieur de l'audiovisuel.
36. Fabre, J. & Beyer, M. (2023, décembre 11). Médias français : Qui possède quoi ?| Action Critique Médias.
37. Dujardin, A. & al (2015, décembre 28). Le métier de journaliste. De la précarisation à la recherche de nouveaux moyens d'action—Smart.
38. ZIN TV (2021). Manifeste de la Permanence Vidéo des Luttes Sociales. ZIN TV
39. Dumont, J-F. & Lapy, S. (2015). Le Manuel pédagogique. ASSOCIATION DES JOURNALISTES PROFESSIONNELS (AJP) ET ACTION CINÉ MÉDIAS JEUNES (ACMJ).
40. Parent, Guy (2021). « L'objectivité journalistique : de la neutralité à la recherche de la vérité » Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en communication.
41. Harrouch, H. & Le Cam, F. (2019) Journalisme audiovisuel belge francophone : minorités visibles, discriminations invisibles. Université libre de Bruxelles.
42. AJP (2024, octobre 3). En 10 ans, quelle évolution de la diversité au sein de la profession de journaliste ? - Association des journalistes professionnels.

4. DÉS-HISTORICISATION

L'attaque menée par le Hamas et ses alliés le 7 octobre 2023 est généralement présentée comme le point de départ à partir duquel la situation en Palestine se serait embrasée, comme **le début d'un enchaînement** menant à la guerre, comme un événement « *ayant ravivé le conflit au Proche-Orient* » (RTBF, le 15/10/23)¹ ou encore « *l'escalade la plus meurtrière dans le conflit israélo-palestinien depuis des décennies* » (La Libre Belgique).²

Pour l'expliquer, **différentes raisons seront invoquées** :

LE TERRORISME



L'œil sur le monde : Israël face au défi des crimes de guerre du Hamas

Le conflit israélo-palestinien vient de se rappeler aux yeux de tous. Réputé *conflit de basse intensité* depuis plusieurs mois, la violence a repris avec une virulence rarement observée dans le passé.

Probablement était-ce là l'un des premiers buts recherchés par le Hamas, à l'heure de mener les attaques terroristes qu'il a perpétrées sur le territoire israélien. Dans sa chair, le peuple israélien s'est vu rappeler la réalité de la menace terroriste qu'il côtoie. Par la virulence et la violence de ces attaques, la communauté internationale se retrouve confrontée une fois de plus à l'inextricable différend qui secoue la région.

Une guerre à laquelle ne se livrent pas deux États (Israël ne reconnaît pas l'existence d'un État palestinien.) Une guerre qui n'affronte pas deux armées (le Hamas, s'il a démontré sa capacité offensive et meurtrière, n'est en aucun cas l'armée régulière d'une structure étatique.) C'est donc la guerre d'une armée et d'un pays contre le terrorisme.

RTBF, 10/10/23

4. DÉS-HISTORICISATION

LA BARBARIE

LE SOIR

En Belgique, l'effroi face à la « barbarie du Hamas »

Des personnalités issues de la communauté juive parlent de barbarie, d'horreur et de sauvagerie. Les prises d'otages perpétrées par le Hamas accentuent l'effroi.

Lundi soir, devant l'ambassade d'Israël à Bruxelles, ils étaient un millier à répondre à l'invitation lancée par le Comité de coordination des organisations juives de Belgique (CCOJB) ainsi que par son pendant flamand, le Forum voor Joodse Organisaties. « Cette guerre terroriste sans précédent reflète la résurgence inquiétante du terrorisme palestinien », avait auparavant communiqué l'organisation. « Ces actes justifient qu'Israël utilise tous les moyens à sa disposition pour se défendre. »

Le Soir, 9/10/2023

Le Monde

Hamas, le palier de la barbarie

Par son enfermement dans le refus de l'existence d'Israël et son recours au terrorisme, le mouvement islamiste est le garant d'un conflit sans fin. Mais, prospérant sur les décombres du Fatah et de la diplomatie internationale, il risque de s'imposer comme l'unique voix de la cause palestinienne.

Publié le 12 octobre 2023 à 10h05 | 🕒 Lecture 2 min. - [Read in English](#)

4. DÉS-HISTORICISATION

L'ANTISÉMITISME

franceinfo:

Attaque du Hamas contre Israël : "On n'a jamais vu ça", avec "des scènes" en Israël qui "s'apparentent aux pogroms" du XIXe siècle, estime un géopolitologue

France Info, 09/10/2023

L'Echo

REPORTAGE

Antisémitisme: "le Hamas veut déshumaniser les Juifs"

09 décembre 2023 03:00

LE SOUHAIT DE ROMPRE LA NORMALISATION DES RELATIONS ENTRE ISRAËL ET CERTAINS PAYS ARABES³

La Libre

L Avec l'attaque du Hamas sur Israël, la question palestinienne fait un retour brutal sur le devant de la scène: quelles conséquences au Moyen-Orient?

L'attaque inédite et massive du Hamas contre Israël donne un coup d'arrêt, peut-être définitif, aux normalisations en cours.

La Libre, 09/10/2023

4. DÉS-HISTORICISATION

La réaction du régime israélien, quant à elle, est présentée comme une **réponse**, une **riposte** ou de la **légitime défense**, parfois des représailles.



🏠 > Infos > Monde > Israël

7 octobre 2023, 7 octobre 2024 : un an de guerre à Gaza

Après l'incursion brutale des militants du Hamas en Israël le 7 octobre dernier, le gouvernement du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a considérablement renforcé sa réponse militaire.

Euronews, 07/10/24

LE SOIR

ACCUEIL • 7 OCTOBRE UN AN APRÈS

7-Octobre, un an après : malgré les divisions, Israël commémore le pire massacre de son histoire

Un an après, la guerre ouverte avec ce massacre, le pire de l'histoire d'Israël avec quelque 1.200 victimes, n'est toujours pas terminée. Ce matin, elle s'entend, par ses bombardements. Elle se voit, par les petites maisons ravagées par le feu et les

Le Soir, 07/10/24

4. DÉS-HISTORICISATION

De manière générale, nous pouvons constater que le traitement médiatique de l'attaque du 7 octobre 2023 et de ses suites est caractérisé par une **dés-historicisation récurrente**. C'est-à-dire qu'elle est décontextualisée et se construit sur **une omission de la colonisation et de sa violence quotidienne**, du régime d'apartheid, et du blocus sur Gaza, entre autres. Or ces éléments sont essentiels pour appréhender la nature de cette attaque. Si certains médias évoquent l'occupation coloniale que subit le peuple palestinien, rares sont ceux qui font un lien direct entre cette oppression et l'attaque du 7 octobre.

Le champ lexical de la riposte n'est pas mobilisé concernant l'attaque menée par le Hamas et ses alliés. Or, en la contextualisant, ne pourrait-elle pas être considérée comme une réponse au blocus et à l'occupation coloniale ? Si cette interprétation est très rarement mobilisée, c'est sans doute parce qu'elle est condamnée. Celles et ceux qui tentent d'identifier les racines de la violence déployée le 7 octobre ou la remettre dans son contexte sont souvent disqualifié.e.s. Ils sont accusés de justifier les violences commises, de faire preuve d'antisémitisme et dans certains cas de faire l'apologie du terrorisme.

E1

« Rien n'est plus monstrueux que de vouloir expliquer la barbarie et de se donner l'air en plus de mieux la comprendre en le faisant. »

Raphaël Enthoven le 10 octobre 2023 sur Europe 1



Monde

Terrorisme, crimes de guerre: comment qualifier les attaques du Hamas?

Depuis ce samedi soir, la polémique ne cesse d'agiter la RTBF. Pour couvrir le conflit israélo-palestinien, la télévision publique a invité sur son plateau un professeur en droit international de l'ULB, François Dubuisson. Celui-ci explique alors le contexte de la guerre en cours, que ce soit en Palestine ou en Israël. Une explication jugée, surtout à droite, comme trop complaisante avec le Hamas. Car si la RTBF avait au préalable précisé que l'organisation était reconnue comme terroriste, l'universitaire ne le redit pas. Au MR, autant le président Georges-Louis Bouchez qu'Étienne Dujardin ont attaqué la RTBF sur cette séquence. Idem pour Georges Dallemagne chez Les Engagés.

Moustique, 11/11/2023

euro news

Clash à l'ONU : Israël réclame la tête d'Antonio Guterres

A l'ONU, Antonio Guterres a affirmé que "l'attaque terroriste du Hamas ne vient pas de rien", mais "de 56 ans d'occupation". Israël a demandé sa démission.

Euronews, 24/10/2023

4. DÉS-HISTORICISATION

En France où l'apologie du terrorisme est un délit, de nombreuses personnes, personnalités publiques ou pas, ont eu à faire à la justice. Par exemple, Jean-Paul Delescaut, secrétaire local de la CGT du Nord, a été condamné en avril 2024 à un an de prison avec sursis pour apologie du terrorisme. Cette condamnation faisait suite à la diffusion d'un tract syndical le 10 octobre 2023 commentant les événements du 7 octobre en Israël. Le tribunal a jugé que certaines formulations du tract constituaient une apologie des actes terroristes.⁴ Notamment, ce tract disait apporter « *son soutien au peuple palestinien en lutte contre l'État colonial d'Israël* » puis affirmait ceci : « *Les horreurs de l'occupation illégale se sont accumulées. Depuis samedi [jour de l'attaque du Hamas, le 7 octobre – ndlr], elles reçoivent les réponses qu'elles ont provoquées.* »⁵

Pour disqualifier ces positions, certains impliquent aussi une distinction qualitative entre le discours de certains « experts » qui seraient neutres, pragmatiques ou dépourvus de toute intentionnalité politique et un discours qui serait militant, « idéologue », suspect par nature.

Ce récit rendu univoque par la censure et l'autocensure tend à dépolitiser la lecture des événements, c'est-à-dire ôter tout caractère politique à la situation en la transformant en une question morale, celle de la lutte du bien contre le mal. Les actes de la résistance palestinienne sont présentés comme des actes terroristes irraisonnés, de la pure barbarie, des actes cruels dénués de sens.

En expliquant ces actes comme relevant d'une haine ancestrale entre les Juifs et les Musulmans ou d'une hostilité à l'Occident "judéo-chrétien", cette lecture de l'actualité s'inscrit dans une vision orientaliste et essentialiste du "conflit". Cela trace une frontière entre un Eux et un Nous, entre la barbarie et la « seule démocratie du Proche-Orient ».

Christmas message from PM Netanyahu

This is a battle, not only of Israel against these barbarians, it's a battle of civilization against barbarism. And I know in this that have your support.

24/12/23



I24news, 25/10/23

« *Nous sommes le peuple de la lumière, ils sont le peuple des ténèbres... nous réaliserons la prophétie d'Isaïe* »

4. DÉS-HISTORICISATION

Cette rhétorique occulte le fait que le Hamas et ses alliés ont des objectifs politiques. Ces objectifs sont notamment développés dans un document de 18 pages diffusé le 21 janvier par le Hamas (en arabe et en anglais traduit en français)⁶ et intitulé : « *Notre récit. Opération déluge d'Al-Aqsa* ».

Au travers ce document, le Hamas souhaite « *clarifier la réalité de ce qui s'est passé le 7 octobre, les motifs derrière, le contexte général lié à la cause palestinienne ainsi que réfuter les allégations israéliennes et mettre les faits en perspective.* ».

Ces informations ont très peu été relayées et analysées par les médias grand public occidentaux alors que les déclarations des membres du gouvernement israélien, de ses porte-paroles et de militant.e.s pro-israélien.ne.s sont très abondamment diffusées.

Tous ces éléments confèrent un caractère légitime et parfois même nécessaire aux actions d'Israël (même quand celles-ci sont qualifiées de "disproportionnées"). D'autant plus que la mémoire du judéocide est régulièrement convoquée et instrumentalisée.

Le "droit d'Israël à se défendre" est un argument central dans ce narratif. Ce droit est en effet consacré par le droit international notamment dans l'article 51 de la charte des Nations Unies mais il est également précisé que « (...) *les mesures défensives nécessaires doivent être proportionnelles au danger* ». Ce qui implique que l'emploi de la force en position de légitime défense doit être limité à la réalisation d'objectifs militaires légitimes et ne peut pas prendre la forme de représailles.

Par ailleurs, en 2004, la Cour Internationale de Justice a exclu « *le régime de la légitime défense dans les rapports entre Israël et le territoire palestinien occupé, et plus largement dans les rapports entre toute puissance occupante et le territoire empêché d'exercer son droit à l'autodétermination.* »⁷

Force est de constater qu'Israël s'affranchit du respect du droit international et ce depuis 1948, date de son auto-proclamation puisque même le plan de partition de la Palestine prévu par la résolution 181 de l'ONU n'a pas été respecté.⁸

* Le droit international définit les responsabilités juridiques des États dans leurs relations les uns avec les autres et les rapports que peuvent avoir ces États avec les individus qui vivent sur leur territoire. La garantie du respect du droit international est au cœur du travail de l'Organisation des Nations Unies. Ses pouvoirs sont définis par la Charte des Nations Unies qui est considérée comme un traité international. Elle codifie les grands principes des relations internationales.

4. DÉS-HISTORICISATION

En ce sens, et au vu du non-respect systématique du droit international par Israël, **la guerre qui est menée contre le peuple palestinien peut être qualifiée de coloniale**, « *le droit souverain de tuer n'est soumis à aucune règle dans les colonies. (...) La guerre coloniale n'est pas soumise à des règles légales et institutionnelles. Ce n'est pas une activité légalement codifiée. Les guerres coloniales sont conçues comme l'expression d'une hostilité absolue qui place le conquérant face à un ennemi absolu* ».⁹

Par ailleurs, **si les droits d'Israël sont très souvent rappelés, les droits du peuple palestinien, eux, le sont rarement.**

Or la résolution 37/43 (1982) de l'Assemblée générale des Nations unies a réaffirmé le « *droit inaliénable* » du peuple palestinien « *et de tous les peuples soumis à une domination étrangère et coloniale* » à l'autodétermination.

Elle a également réaffirmé la légitimité de « *la lutte des peuples pour [...] se libérer de la domination coloniale et étrangère et de l'occupation étrangère par tous les moyens disponibles, y compris la lutte armée* ».¹⁰

La manière dominante de caractériser l'attaque du 7 octobre contient « **la violence palestinienne dans les lieux de l'indicible et, par extension, inclinent les esprits à comprendre la violence de la riposte.** Le point essentiel étant ici que la violence d'État israélienne est perçue comme transitive, comme une étape vers le rétablissement de la sécurité, là où la violence palestinienne est perçue comme intransitive, c'est-à-dire comme n'ayant d'autre fin qu'elle-même. »¹¹

4. DÉS-HISTORICISATION

Guerre Israël-Hamas

GUERRE ISRAËL-HAMAS

Guerre Israël-Gaza

Israël-Gaza

Par ailleurs, le titrage « guerre Israël Hamas » ou « guerre Israël Gaza » repris massivement donne une impression de symétrie, comme s'il s'agissait d'un conflit entre deux parties égales disposant des mêmes moyens et des mêmes alliés et oblitère le fait qu'il s'agit d'une situation coloniale, avec un régime colonisateur et un peuple colonisé.

Gaza n'est pas une entité autonome mais une partie d'un territoire occupé sous blocus depuis 2007 dont les autorités israélienne assurent le contrôle des frontières maritime, aérienne et terrestre, l'approvisionnement en énergies et nourritures¹² ; et qui régulièrement bombardé par l'armée israélienne (ce que les Israéliens appellent « *tondre le gazon* »)¹³.

Le Hamas, quant à lui, est un parti politique avec une branche armée créé en 1988.

Israël est un État reconnu par l'entièreté de la communauté internationale y compris par l'Autorité palestinienne et même de facto par le Hamas. Cet état dispose des soutiens financiers, politiques et diplomatiques des États-Unis et de l'Union européenne, entre autres.

Ce titrage s'aligne donc exclusivement sur le récit israélien qui cherche à faire croire que cette riposte qui ne vise que le Hamas et que les milliers victimes civiles et infrastructures détruites ne seraient que des dommages collatéraux regrettables mais nécessaires.



Mur de séparation entre Israël et la Palestine illégal au regard du droit international

4. DÉS-HISTORICISATION

Par ailleurs, d'une certaine manière, ce récit fragmente et divise le peuple palestinien de la même manière que le régime israélien divise ce territoire et cette communauté.

«Présenter et décrire la réalité des Palestiniens et des événements se déroulant dans différentes villes comme Gaza, Jérusalem, Lydd, Ramallah, les camps de réfugiés palestiniens comme des phénomènes séparés ou disjoints, renforce la stratégie israélienne de fragmentation des Palestiniens et l'effacement de leur identité et de leur appartenance collective.»¹⁴

De plus, cela invisibilise la violence permanente qui avait cours à Gaza mais aussi en Cisjordanie, à Jérusalem et en Israël (où 20% de la population est palestinienne) et le régime d'apartheid qui touche l'ensemble des Palestiniens.

L'apartheid est officialisé dans la loi israélienne.¹⁵ En 2018, une nouvelle loi fondamentale a été votée, intitulée « *Israël en tant qu'État-nation du peuple juif* ». L'article 1 précise notamment: « *L'exercice du droit à l'autodétermination nationale dans l'État d'Israël est spécifique au peuple juif.* » C'est-à-dire que l'autodétermination est refusée aux Palestiniens entre autres.

L'article 7, quant à lui, stipule que « *l'État considère le développement de l'implantation juive comme un objectif national et agira en vue d'encourager et de promouvoir ses initiatives et son renforcement.* » Cela signifie, entre autres, que les 2 millions de Palestiniens qui ont la citoyenneté israélienne n'ont pas les mêmes droits (en pratique et en droit) que leurs homologues juifs.

Par ailleurs, **2,7 millions de Palestiniens en Cisjordanie** vivent sous domination militaire dans des enclaves séparées par un mur¹⁶, des checkpoints et des colonies israéliennes (illégales au regard du droit international et dans certains cas au regard du droit israélien).

Actuellement, 800 000 colons israéliens sont installés en Cisjordanie et à Jérusalem-est. Depuis 1967, environ 2 000 kilomètres carrés de terres ont été expropriés, en Cisjordanie, sous contrôle civil et militaire israélien. La plupart de ces terres a été allouée au profit des colons.

350 000 Palestiniens qui vivent à Jérusalem-est ont un statut de résident permanent, c'est-à-dire qu'ils sont considérés comme des étrangers. Ils sont soumis au risque constaté de voir leurs maisons démolies.

4. DÉS-HISTORICISATION

2 millions de Gazaoui.es (dont 70% de la population est réfugiée) subissent un blocus depuis 2006. Une clôture avec des check-points gardée par des soldats israéliens rend toute mobilité hors de la bande de Gaza quasi impossible. Une zone tampon qui représente 17% du territoire empêche les habitants de se rapprocher trop près de la clôture. Une surveillance maritime qui réduit la zone dans laquelle les bateaux palestiniens peuvent naviguer et pêcher à 4,8km.

C'est pour cela que de nombreux commentateurs qualifient la bande de Gaza de prison à ciel ouvert.¹⁷

De plus, **7 millions de Palestinien.es** sont en exil et le droit au retour (consacré par le droit international) leur est refusé. Le droit au retour est un droit individuel qui repose sur le choix personnel de rentrer ou non en Palestine, auquel s'ajoute le droit à réparation et compensation. Il est inaliénable et ne peut être abrogé par un éventuel accord de paix. Israël a voté des lois empêchant le retour des Palestiniens exilés en les dépossédant de leurs biens (loi sur la propriété des absents) tout en encourageant l'immigration des Juifs (loi du retour).

Enfin, concernant la seule année 2023, entre janvier et le 6 octobre 2023, **192 Palestinien.nes ont été tués par l'armée israélienne, dont 40 enfants** (le nombre le plus élevé depuis 2005). 15 Palestiniens avaient été tués par des colons entre janvier et novembre 2023.

Au 1er octobre 2023, **1264 Palestinien.ne.s étaient en détention administrative** (c'est-à-dire sans procès, ni inculpation et pour une durée indéterminée) dans les prisons israéliennes. Ce chiffre est passé à 2070 Palestinien.ne.s détenu.e.s sous ce régime le 1er novembre 2023.

De nombreux cas de torture et de traitements cruels dans les prisons israéliennes sont documentés depuis des années. L'ONG israélienne B'Tselem a publié en 2024 un rapport détaillant les témoignages de 55 anciens prisonnier.es palestinien.ne.s détenu.e.s dans 16 prisons différentes et conclut à une politique de "maltraitance institutionnalisée", qualifiant les prisons de véritables "camps de torture".¹⁸

Palestine

50 km, 5 h de route

Depuis 1967, les axes routiers des territoires occupés sont contrôlés par Israël. Le réseau de checkpoints et d'entraves à la circulation, illégal au regard du droit international, s'est considérablement développé au début des années 1990. Ces postes militaires assurent le maillage des territoires palestiniens, fractionnés par l'enchevêtrement de colonies et le mur de séparation. Selon les Nations unies, une centaine de checkpoints sont répartis à travers la Cisjordanie, sans compter les quelque quatre cents obstacles matériels – barrières, blocs de béton, munitives de terre... Pour un Palestinien, se déplacer en Cisjordanie relève de la prouesse. Les kilomètres deviennent de longues heures harassantes.



Organisation territoriale de la Cisjordanie selon les accords d'Oslo II (1995)

18% 21% 61%

Zone A Zone B Zone C

■ Jérusalem-Est, exclue des accords d'Oslo

- Ligne verte « (ligne d'armistice de 1949) »
- Limites municipales de Jérusalem (décrétées par Israël en 1967)
- Villes et villages palestiniens
- Zone A (contrôle palestinien)
- Zone B (contrôle officiellement mixte mais israélien de facto)
- Zone C (contrôle israélien)
- Colonie israélienne
- Emprise foncière des colonies
- Base militaire israélienne
- Jérusalem-Est, occupée par Israël depuis 1967, annexée en 1980

21. Zone industrielle israélienne

- Ségrégation routière**
- Route interdite aux Palestiniens¹ ou dont l'accès est strictement contrôlé
 - Tunnel interdit aux Palestiniens
 - Tunnel permettant l'accès aux terres ou aux villages palestiniens

- « Mur » de séparation**
- Construit
 - En construction
 - En projet
 - Ancien tracé
 - Porte agricole (ouverture aléatoire)

- Poste de contrôle militaire (checkpoint)**
- Contrôle permanent
 - Contrôle intermittent

CCO : District Coordination Office
Bureau de coordination entre sécurité palestinienne et israélienne

1. Seuls les Palestiniens qui possèdent la carte de résident de Jérusalem peuvent rouler dans Jérusalem-Est.



Sources : United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, Occupied Palestinian Territory – Humanitarian Atlas 2015 – et carte « West Bank Access Restrictions – janvier 2017 » ITN (The Israeli Information Center for Human Rights in the Occupied Territories, carte interactive www.ihrcn.org/itn/); The Applied Research Institute Jerusalem (ARIJ), carte « The Geopolitical Status of Occupied State of Palestine, 2006 » - CIVIC Coalition for Palestinian Rights in Jerusalem, 2015.

6 h 30

Wissam Abu Bourhane*, 46 ans, habite à Ramallah. Chaque matin, il se rend en voiture de son domicile à l'université de Beitlém où il enseigne la chimie. Long de 50 kilomètres (20 km à vol d'oiseau), le trajet peut s'avérer extrêmement laborieux. En raison des nombreux checkpoints, barrières militaires, détours et obstacles divers, c'est souvent avec inquiétude que l'universitaire prend le volant.

7 h 30

Le professeur a dû patienter près de l'imposant checkpoint de Qalandia. Celui-ci, qui fonctionne comme un « terminal frontalier » vers Jérusalem, est régulièrement encombré, et la circulation bloque alentour. Plus loin, la voiture se retrouve coincée au poste de contrôle militaire de Jaba. Ce matin, les inspections sont renforcées en raison d'affrontements hier. La file de véhicules s'étire sur un kilomètre.

9 h 15

L'enseignant a enfin dépassé Jaba. Il longe le mur de séparation israélien qui isole par endroits totalement certaines localités palestiniennes. Il se remontre les collines qui cache maintenaient la structure en béton.

4-0921-42

9 h 35

Wissam Abu Bourhane circule sur une route israélienne à usage mixte (pour les Israéliens et les Palestiniens). Un colon le double. Leurs regards se croisent. Par réflexe, l'universitaire garde ses mains bien en vue sur le volant. Le colon se dirige vers Jérusalem. L'enseignant, lui, ne peut pas accéder à la ville sainte et à Israël, en raison de sa plaque d'immatriculation palestinienne.

10 h 30

Le conducteur emprunte une route sinueuse et dangereuse, qui serpente sur les hauteurs du désert inférida (2000-2005). Il est arrivé de mettre trois jours pour parcourir ce même trajet. Quand tout se passe « au mieux », la durée est d'environ une heure et quarante cinq minutes, avant les accords d'Oslo (1993). Il avait le droit de traverser Jérusalem et aller à Beitlém en moins de trois quarts d'heure.

11 h 30

Le professeur arrive en retard à l'université. Pendant la seconde moitié (2000-2005), il lui est arrivé de mettre trois jours pour parcourir ce même trajet. Quand tout se passe « au mieux », la durée est d'environ une heure et quarante cinq minutes, avant les accords d'Oslo (1993). Il avait le droit de traverser Jérusalem et aller à Beitlém en moins de trois quarts d'heure.

MONDE
diplomatique

* Ce nom est un pseudonyme.

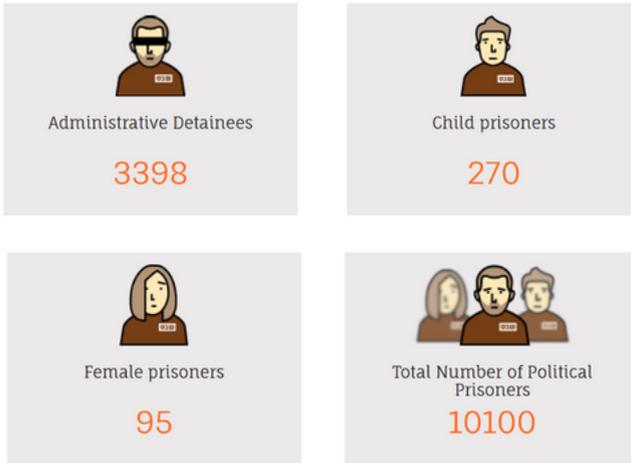
4. DÉS-HISTORICISATION

L'incarcération des Palestinien.ne.s pour des motifs politiques (militantisme dans un parti, participation à des manifestations, publications de post sur les réseaux sociaux, etc.) constitue un outil de répression central pour l'état israélien et est utilisé de manière systématique depuis des décennies et surtout à partir de 1967.¹⁹

« On estime ainsi que depuis 1967, 40% des hommes sont passés par les geôles israéliennes. »²⁰

Cette pratique s'inscrit dans un système plus large de contrôle et de domination de la population palestinienne et s'inscrit dans une logique plus large visant à fragmenter et affaiblir la société palestinienne.

Des auteurices ont ainsi qualifié l'emprise de la prison et de la justice militaire sur la Palestine de « carcéralisme ». Cette carcéralisation est mise en œuvre par plusieurs dispositifs dont les prisons, les checkpoints et le mur.²¹



Addameer, 19/11/2024

En conclusion, **décontextualiser l'attaque du 7 octobre 2023 est tout à fait conforme au récit proposé par le gouvernement israélien** et ses défenseurs; celui-ci s'inscrit dans une tradition d'écriture coloniale qui permet de justifier les guerres et les génocides au nom de la défense de valeurs de civilisation et de progrès.

Il est donc essentiel de replacer cette attaque dans une perspective historique afin de la repolitiser et d'en comprendre les dynamiques.

DÉS-HISTORICISATION

BIBLIOGRAPHIE

1. Lambrecht, M. & Hankard, P. (2023, octobre 15). Hamas, Hezbollah, Tsahal... : Le lexique pour comprendre la guerre en Israël et à Gaza. RTBF.
2. La Libre. Attaques du Hamas : Israël - Palestine en guerre. La Libre.be.
3. Clément, J. (2022, janvier 13). Les « Accords d'Abraham » entre Israël et les pays du Golfe (Émirats arabes unis et Bahreïn) : Quelles relations historiques entre les États signataires et quelles conséquences géopolitiques pour le Moyen-Orient ? (1/2). Les clés du Moyen-Orient.
4. Laribi, M. (2024, mai 9). « Apologie du terrorisme ». Les pères fouettards des tribunaux jouent à faire peur. Orient XXI.
5. Zerouali, C. H., Khedidja. (2024, avril 18). « Apologie du terrorisme » : Un syndicaliste du Nord écope d'un an de prison avec sursis. Mediapart.
6. Hamas. (2024, janvier 21). Opération Déluge al-Aqsa : Notre récit. Consulté sur chronique Palestine.
7. Rezagui, I. (2024, janvier 13). Israël a-t-il le droit de se défendre ? Yaani.
8. Baudouin, P. (2024, janvier). Israël et la négation constante du droit international. Droits & Libertés N° 204. Ligue des droits de l'Homme France.
9. Mbembe, A. (2006). Nécropolitique. Raisons politiques : études de pensée politique, 21(1), 29-.
10. Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (2023, Août). Les Palestiniens et le Droit de Résister. CJPPO - French.
11. Corten, H. (2024, avril 3). Du terrorisme au choc des civilisations. Pris au piège de la guerre des mots—Revue Politique.
12. Neuman, M. (2021, novembre 14). Gaza : Vivre et laisser maigrir. Médecins sans frontières.
13. Héту, R. (2014, juillet 9). «Tondre le gazon» à Gaza. La Presse.
14. The Palestine Institute for Public Diplomacy. (2023, octobre 16). 10 choses à retenir lors de votre couverture médiatique sur la Palestine—PIPD.
15. Docquir, JJ. (2018, juillet 25). La Loi de l'État-Nation du peuple juif. Amnesty International Belgique.
16. Consultable à l'adresse : <https://plateforme-palestine.org/Mur-les-chiffres-cles>
17. Abu Sneineh (2017, décembre 22). INTERVIEW : Ilan Pappé: How Israel turned Palestine into the biggest prison on earth. Middle East Eye.

DÉS-HISTORICISATION

BIBLIOGRAPHIE

18. Une ONG raconte comment la torture est institutionnalisée pour les palestiniens dans les prisons israéliennes. (2024, août 6). France Culture.
19. Togni, N. (2021, septembre 20). Qui sont les prisonniers politiques palestiniens en Israël ? Orient XXI.
20. « Citoyennetés carcérales » Stéphanie Latte Abdallah in Debbagh, Z. et al. (2023). Ce que la Palestine apporte au monde. Zoubida Debbagh & Chirine El Messiri (eds.). Paris : Éditions du Seuil.
21. Abdallah, S. L. (2017). L'incarcération politique des Palestiniens comme paradigme du régime de mobilité. In S. Latte Abdallah & C. Parizot (éds.), Israël/Palestine, l'illusion de la séparation (1-). Presses universitaires de Provence.

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

La guerre génocidaire en cours est très souvent qualifiée de guerre entre Israël et le Hamas. Les discours médiatiques dominants ont transformé ce groupe politique en représentant unique de la cause palestinienne.

Pourtant, si la plupart des groupes politiques palestiniens ont participé à l'attaque du 7 octobre sous la coordination des brigades Al Qassam, la branche armée du Hamas, **le Hamas n'incarne pas à lui seul les Palestiniens ni leur résistance.**

Le discours médiatique dominant ayant tendance à produire des discours simplificateurs et réducteurs au sujet de la résistance palestinienne, il nous semblait nécessaire de la recontextualiser.

Les premières résistances

Dès l'arrivée des premiers colons sionistes à partir de **1882** en Palestine, les paysan.nes s'engagent dans une résistance spontanée face à la spoliation de leurs terres et de leurs biens. Cette **dépossession** s'organise en achetant des terres à des propriétaires terriens qui vivaient dans les grandes villes ou à l'étranger, sans tenir compte des paysans palestiniens qui y travaillaient.

« Cela implique la fin du vieux régime féodal/communautaire des terres qui, auparavant, ne permettait pas d'aliéner la terre sans le maintien sur le sol des métayers qui le cultivaient

immémorialement de père en fils. En clair, cela revenait à un achat permettant d'expulser les communautés paysannes qui y vivaient et considéraient que cette terre qu'elles cultivaient était à elles. »¹

En **1901**, le **Fonds national juif** est créé pour acheter des terres en Palestine pour les colons. Les terres acquises étaient déclarées inaliénables et réservées exclusivement à l'usage de la population juive. Ces stratégies ont permis aux organisations sionistes d'acquérir progressivement des terres en Palestine (entre 6% et 10 % des terres de la région en 1948).

En **1916**, la **France et la Grande-Bretagne** signent les accords **Sykes-Picot** qui visent à **diviser les territoires arabes** de l'Empire ottoman après sa défaite lors de la Première Guerre mondiale. Après la guerre, ces accords sont entérinés lors de la conférence de San Remo en 1920, où des mandats sont attribués à la France pour gouverner la Syrie et le Liban, et au Royaume-Uni pour l'Irak, la Transjordanie, et la Palestine.

Ces accords ont suscité une grande indignation dans la région car ils contredisaient les promesses d'indépendance faites aux Arabes dans la correspondance Hussein-McMahon de 1915.

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

En **1917**, la Grande-Bretagne promet au mouvement sioniste de l'aider à créer **un foyer national juif en Palestine** au travers de la **déclaration Balfour**.

Il s'agit d'une lettre ouverte signée par Arthur Balfour, secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères adressée à Lionel Walter Rothschild, député conservateur, banquier et sioniste militant, ami de Chaïm Weizmann, leader de la branche britannique de l'Organisation sioniste mondiale (OSM), et futur premier président d'Israël.² Le gouvernement britannique se déclare en faveur de l'établissement en Palestine d'un « *foyer national pour le peuple juif* ». **Cette promesse a été faite sans consultation préalable des populations locales.**

Les grandes révoltes des années 30

Les mouvements de résistance s'organisent peu à peu, refusant l'occupation britannique et s'opposant à l'arrivée de plus en plus massive des colons sionistes et à la dépossession des terres palestiniennes facilitées par les britanniques. L'année **1929** marqua le début d'une nouvelle vague de résistance contre le colonialisme britannique avec le **soulèvement d'al-Buraq**.

« Si la cause apparente des émeutes était les tensions entre les musulmans et les colons juifs récemment arrivés à propos d'al-Buraq (le mur Occidental aussi appelé le Mur des lamentations), l'administration britannique focalisait également la colère. »³

En 1936, Ezzedine Al-Qassâm qui avait formé un groupe de résistance armée en 1930, est tué lors d'une fusillade avec des soldats britanniques. Dans l'historiographie palestinienne, il est le premier fedayin. Son héritage a inspiré de nombreux mouvements de résistance palestiniens ultérieurs, y compris le Hamas, dont l'aile militaire porte son nom. Sa mort déclenche la grande manifestation du 21 novembre 1935 à Haïfa.

« Le 19 avril 1936, le nouveau Haut comité arabe à Naplouse appela les Palestiniens à lancer une grève générale, à ne pas payer les impôts et à boycotter les produits juifs, afin de protester contre le colonialisme britannique et l'immigration juive croissante. »⁵

Ces révoltes seront durement réprimées par les forces britanniques soutenues par des groupes-commandos paramilitaires sionistes (dont les commandos de la Haganah, organisation paramilitaire sioniste qui a vu le jour dans les années 1920 et qui est l'ancêtre de l'actuelle armée israélienne).

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS



Légende : Des Palestiniens se rassemblent à Abou Ghosh, à l'ouest de Jérusalem, en 1936, dans la Palestine sous mandat britannique, lors d'une grève générale (Bibliothèque du Congrès américain)



Légende : Le soulèvement d'al-Buraq marqua le début d'une nouvelle vague de résistance organisée contre le colonialisme britannique et, plus important encore, motiva les femmes de tous les horizons à se joindre à la lutte pour la liberté. Sur une photo prise lors du soulèvement à Jérusalem en 1929, un drapeau indique "Vive la Palestine". (Bibliothèque du Congrès américain).

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

La Nakba

En 1936, la **commission Peel**, une commission d'enquête britannique pour enquêter sur les raisons de la révolte, propose de **mettre fin au mandat britannique et de diviser la Palestine en deux entités** : un État juif et un État palestinien sous contrôle de la dynastie hachémite de Transjordanie. Les Britanniques ne garderaient que le contrôle d'un corridor qui s'étend de la côte méditerranéenne jusqu'à Jérusalem.⁶

Les Palestiniens s'opposent à cette proposition et la révolte entre alors dans une deuxième phase, plus violente et géographiquement plus étendue. Elle sera écrasée en 1939. Au total, plus de 10 % de la population palestinienne sera tuée, blessée, emprisonnée ou exilée.

Le 29 novembre **1947, le plan de partition de la Palestine (résolution 181)⁷ est adopté** attribuant 56% des terres au futur état israélien. En protestation, **des grèves et des manifestations** s'organisent dans le monde arabe. En Palestine, des groupes armés palestiniens intensifient leurs attaques contre les colonies sionistes, cherchant à contrecarrer l'établissement d'un État israélien. C'est le début de la « **guerre des routes** » pendant laquelle les groupes palestiniens vont tenter d'étouffer les colonies sionistes en prenant le contrôle des routes et en bloquant le ravitaillement.

Les forces armées sionistes vont reprendre peu à peu le contrôle des routes ; et **entre 1947 et 1948** les groupes paramilitaires sionistes entament la mise en place du « **plan Daleth** ». « *Le Plan D israélien de 1948 contient un répertoire des méthodes de **nettoyage ethnique** qui correspond point par point aux moyens décrits par les Nations unies dans leur définition du nettoyage ethnique, et constitue l'arrière-plan des massacres qui ont accompagné l'expulsion massive.* »⁸

« *Les expulsions forcées, les exactions et les destructions ont été permises par un « Conseil consultatif » qui rassemblait les futurs dirigeants politiques et généraux de l'État israélien à naître, réunis autour de David Ben Gourion – père fondateur d'Israël – afin de penser les plans d'action pour la constitution d'un foyer national juif (parmi eux se trouvaient Yitzhak Rabin, Yossef Weiz et Ezra Danin, entre autres). Comme l'ont soutenu les nouveaux historiens israéliens, les expulsions ont commencé à être pensées par certains futurs dirigeants d'Israël non pas en 1948, mais dès 1937, sous le terme euphémisé de « transfert des populations arabes ».* »⁹

C'est le début d'une **série de massacres** (Deir Yassine¹⁰, Tantura, Lydda et Ramle, Safsaf, Al-Dawaymeh,...).

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

Le 14 mai 1948, l'État d'Israël s'autoproclame. Le jour même l'Égypte, la Syrie, le Liban, la Transjordanie, et l'Irak déclarent la guerre et interviennent contre l'état autoproclamé.

C'est la **première guerre israélo-arabe** qui se solde par la victoire des forces sionistes.¹¹

En juillet 1949, « *Environ 750 000 Palestiniens sont forcés de quitter leurs terres et 14 800 d'entre eux sont tués ou meurent du fait de ces expulsions. En moins de six mois, la moitié de la population palestinienne vivant sur les terres attribuées à Israël est contrainte à l'exil. En 1950, il ne reste plus que 9% de Palestiniens sur les nouveaux territoires israéliens. Les 91% restants ont quant à eux été expulsés vers des camps dans des pays limitrophes.* »¹²

C'est la **Nakba**, ce qui signifie catastrophe en arabe.

En 1949, Israël signe des accords de cessez-le-feu avec l'Égypte, le Liban, la Transjordanie et la Syrie. **Sur le plan territorial, le projet d'un État palestinien est abandonné.** La bande de Gaza sera administrée par l'Égypte. La Jordanie annexe Jérusalem-est et la Cisjordanie en 1950.

Le nouveau régime israélien parvient à s'appropriier **78 % de la Palestine mandataire.**

La restructuration du mouvement national palestinien

Entre 1949 et 1956, le mouvement national palestinien se structure principalement à partir des camps de réfugiés établis après la Nakba dans les pays limitrophes (la Jordanie, le Liban, l'Égypte et la Syrie).

Au lendemain de la deuxième guerre israélo-arabe (également connue sous le nom de guerre de Suez) qui s'était déroulée en 1956, *les appels à réorganiser et à amplifier la lutte armée se multiplient dans la société palestinienne. Le mouvement de libération national se consolide avec la création d'organisations tel que le **Fatah** (qui signifie Mouvement de Libération Nationale Palestinien), et le **Front populaire de libération de la Palestine** (FPLP).



Israël, la France et le Royaume-Uni avaient formé une alliance secrète pour intervenir militairement en Égypte * suite à la nationalisation du canal de Suez par le président égyptien Gamal Abdel Nasser en juillet 1956. Sous la pression internationale, les forces israéliennes, françaises et britanniques se retirent en mars 1957.

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

Les mouvements de libération nationale palestiniens s'allient avec d'autres **mouvements panarabistes et communistes**, qui partageaient une opposition commune à l'impérialisme occidental et aux régimes arabes réactionnaires. Cette période est également marquée par une montée du nationalisme arabe, où des leaders comme Nasser promeuvent l'idée d'une unité arabe contre les forces impérialistes. Les luttes pour l'indépendance dans la plupart des pays africains renforcent cette dynamique.¹³

La création de l'OLP

C'est dans ce contexte que sera créé le 28 mai 1964 l'**Organisation de libération de la Palestine (OLP)** et de l'Armée de libération de la Palestine (ALP) à Jérusalem. Ce mouvement de libération regroupera la plupart des organisations dont le Fatah, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP).

L'OLP revendique le droit du "*peuple arabe de Palestine à l'autodétermination et la souveraineté sur son pays*", ne reconnaît pas le "partage de la Palestine en 1947 et la création de l'État d'Israël" et considère la lutte armée comme "*seule voie permettant la libération de la Palestine*".¹⁴

En **1967**, Israël attaque l'Égypte, déclenchant la 3e guerre israélo-arabe. Suite à cela, Israël occupe illégalement le Sinaï égyptien, la bande de Gaza, la Cisjordanie, Jérusalem-Est et le plateau du Golan syrien. C'est la **Naksa** (la rechute) durant laquelle environ **350 000 Palestiniens sont expulsés. La colonisation illégale de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est débute immédiatement.**

Malgré des victoires militaires emportées par différentes factions de la résistance, l'OLP ne parvient pas à réaliser une véritable unité et à tirer profit des moyens alors à sa disposition pour remporter des opérations décisives en vue de la libération de la Palestine.

Dans ce contexte, la thèse de la conciliation politique et de la négociation va s'affirmer peu à peu à partir de 1970 pour devenir la position officielle au 12e Congrès national de 1974 avec l'adoption du Programme en 10 points.

Ce programme envisage une libération partielle de la Palestine par la voie diplomatique. Certains partis qui y voyaient une priorité donnée à la construction d'un État plutôt qu'à la libération totale de la Palestine quittèrent l'OLP et créèrent le Front du rejet ou Front des forces palestiniennes rejetant les solutions de reddition.¹⁵

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

Durant cette période, plusieurs révoltes et actes de résistance populaire s'organisent face à la poursuite et l'intensification de la colonisation. Sous la forme de vastes grèves, de manifestations mais aussi d'actions armées. Parallèlement, en 1969, le Fatah et le Front de libération de la Palestine (FDLP) se déclarent en faveur d'un État palestinien démocratique et laïque où juifs, chrétiens et musulmans seraient égaux.

L'OLP en exil

Dans les **années 70**, la résistance va mener **des opérations à l'extérieur de Palestine**, notamment via des détournements d'avion. Outre la libération de prisonniers palestiniens, ces opérations ont pour fonction d'imposer la cause palestinienne dans les débats internationaux, jusque-là largement ignorée par les puissances impérialistes. A partir des années 60, la résistance palestinienne bénéficie du soutien de nombreux mouvements internationalistes à travers le monde.

Ce soutien s'inscrit dans une tradition de solidarité internationale qui défend les droits des peuples colonisés et opprimés, et qui a vu différents acteurs s'associer à la cause palestinienne en raison de la lutte pour l'autodétermination, la justice sociale et contre l'impérialisme. De nombreux mouvements de libération nationale notamment en Afrique, en

Asie et en Amérique latine, ont vu dans la cause palestinienne un combat similaire au leur contre le colonialisme, l'impérialisme et l'occupation étrangère. Des groupes de solidarité ont aussi émergé dans toute l'Europe, ainsi qu'en Amérique du Nord, pour soutenir la résistance palestinienne.

En septembre 1970, **le roi Hussein de Jordanie liquide les forces palestiniennes**. L'OLP était devenue une force influente en Jordanie, ce qui a conduit à des tensions avec le roi. Les États-Unis ont encouragé cette dynamique pour stabiliser le régime hachémite, perçu comme un allié crucial dans la région. **L'OLP se réfugie alors au Liban.**

En 1974, l'OLP connaît une reconnaissance significative, elle est désignée comme l'unique représentante légitime du peuple palestinien par la Ligue arabe. Cette même année, **l'Assemblée générale des Nations Unies proclame les droits inaliénables des Palestiniens à l'autodétermination et à l'indépendance**. Elle invite l'OLP à participer aux débats en tant qu'observateur. Lors de sa première allocution devant l'Assemblée générale de l'ONU, Yasser Arafat déclare que le but de son organisation demeure la création en Palestine d'un État démocratique où chrétiens, juifs et musulmans pourront vivre dans la justice, l'égalité et la fraternité.¹⁶

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

En **1982**, l'armée israélienne envahit le **Liban** avec comme objectif principal d'éliminer la présence militaire de l'OLP. Cette guerre a coûté la vie à 20 000 Libanais et Palestiniens, des milliers de personnes ont été blessées.¹⁷ Après le retrait de l'OLP de Beyrouth, des massacres ont eu lieu, notamment, dans les camps de réfugiés palestiniens de **Sabra et Chatila**, perpétrés par des milices chrétiennes libanaises avec la complicité des forces israéliennes.^{18 19}

L'invasion israélienne du Liban en 1982 et le départ des combattants de l'Organisation de libération de la Palestine vers **Tunis et Alger** marquent un tournant dans la lutte palestinienne, initiant une nouvelle phase de résistance qui se concentre sur l'intérieur de la Palestine occupée.

La première Intifada

Dans un contexte d'implantation massive des colonies sionistes dans les territoires occupés de 67, **la population se soulève massivement contre le régime israélien**. C'est le début de **la première Intifada** (qui signifie soulèvement en arabe), parfois surnommée la révolte des pierres, en raison de la méthode principale utilisée par les Palestiniens, notamment les jeunes, qui consistaient à lancer des pierres sur l'armée israélienne.

Cette révolte se démarque par son ampleur (plus de 4 ans), son étendue (l'ensemble des territoires occupés y compris Jérusalem-est), ses formes (manifestations, grèves, boycott, affrontements), ainsi que ses participant.e.s (l'ensemble de la population palestinienne des territoires occupés dont beaucoup de jeunes).



5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

« Israël réagit et lance des actions de répression contre les manifestants : arrestations, punitions collectives, mise en place de couvre-feux, démolition de maisons abritant des manifestants. A partir de l'été 1988, l'armée riposte contre les manifestants par l'utilisation de balles de caoutchouc et de matraques. »²⁰

Cette Intifada est aussi marquée par la participation active des mouvements islamistes tout juste naissants : **le Hamas et le Jihad Islamique.**

Les accords d'Oslo

Après avoir été durement réprimé, ce soulèvement prend fin en 1993 avec la signature des accords d'Oslo. Les accords d'Oslo sont le résultat d'un ensemble de discussions menées en secret entre des négociateurs israéliens et palestiniens à Oslo en Norvège. Son objectif était de préciser les arrangements de mise en place d'une autonomie palestinienne sur une partie des territoires occupés en 1967.

Cela aurait supposé « l'établissement, durant une période transitoire de cinq ans, d'une Autorité palestinienne (AP) autonome jouissant des trois pouvoirs (restreints par ailleurs), après la tenue d'élections politiques générales, libres et directes ; une juridiction de l'AP couvrant le territoire de Cisjordanie et

de Gaza, à l'exclusion de Jérusalem-Est, des colonies et des zones militaires israéliennes ; le retrait des forces militaires israéliennes de Gaza et de Jéricho dans un délai de deux mois ; un renvoi à plus tard des questions essentielles (réfugiés, Jérusalem, colonies, frontières...). »

Il n'en fut rien. « Sa mise en place était devenue d'autant plus nécessaire que l'armée d'occupation trouvait trop coûteuse – depuis l'Intifada qui avait éclaté en décembre 1987 – la gestion de la vie quotidienne des Palestiniens ». ²¹

Dans ce cadre, l'OLP reconnaît à l'État d'Israël le droit d'exister et de vivre en paix et en sécurité. L'État israélien reconnaît l'OLP comme représentant du peuple palestinien et la possibilité d'entamer des négociations avec elle mais ne reconnaît pas l'existence d'un état palestinien.

« L'accord "Oslo II", signé en 1995, entérine la répartition en trois zones des territoires de la Cisjordanie : les zones A, B et C. Il était conçu au départ pour une période de transition de cinq ans, au terme desquels devait exister un État palestinien souverain. Les zones C devaient être progressivement converties en zones A et B. **Cette étape n'a toujours pas été accomplie à ce jour.**

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

- **La zone A** (qui recouvre aujourd'hui environ 18% de la superficie totale des territoires) est sous le contrôle civil et militaire palestinien et englobe les grandes villes (Gaza, Jéricho, Ramallah...), à l'exception d'Hébron, qui est en partie contrôlée de l'armée israélienne.
- **La zone B** (actuellement près de 24% du territoire) est sous contrôle civil palestinien et sous contrôle militaire conjoint israélo-palestinien et comprend essentiellement des communes rurales et des villages.
- **La zone C** (qui représente aujourd'hui à peu près 60% du territoire) est la seule bande de terre continue, et se trouve **entièrement sous contrôle israélien, tant au plan civil que militaire.** Elle inclut les colonies israéliennes implantées en Cisjordanie, à Gaza (démantelées depuis 2005) et à Jérusalem-Est, qui se trouve sous contrôle militaire israélien. »²

Ces accords étaient donc très déséquilibrés, les concessions faites par l'OLP étant plus importantes que celles faites par le régime israélien. Par ailleurs, des questions clés, telles que le statut de Jérusalem, le droit au retour des réfugiés palestiniens, la question des colonies israéliennes, les frontières définitives entre Israël et un futur État palestinien, n'y étaient pas précisées.

Ces accords prévoyaient la constitution de l'**Autorité palestinienne**, une entité sensée administrer la Cisjordanie et la bande de Gaza.

« Ses compétences y sont définies afin de concrétiser le concept de gouvernement autonome et intérimaire. La période ainsi définie est de cinq ans — jusqu'au 4 mai 1999 — et doit alors permettre aux parties d'avancer sur les négociations sur le statut final. (...) En l'absence d'accord, ce gouvernement autonome et intérimaire est devenu pérenne, sans pour autant déboucher sur l'établissement d'un État de Palestine souverain et indépendant. »²³

« **Dans les faits, l'autonomie n'est pas l'antichambre de la souveraineté, mais son pis-aller.** »²⁴

Les accords d'Oslo ont permis au régime israélien de maintenir un contrôle militaire et économique sur les territoires palestiniens. **L'AP fonctionne donc dans un cadre de dépendance plutôt que de véritable souveraineté.** Elle dépend des aides économiques du régime israélien et de l'Union européenne et a la charge de leur redistribution. Par ailleurs, elle entretient avec Israël une **coopération sécuritaire** pour maintenir l'ordre et ainsi réprimer les mouvements de résistance palestiniens.

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

Précisons que l'Autorité palestinienne respecte la plupart de ses engagements tandis que le régime israélien viole régulièrement les siens, notamment en poursuivant l'expansion des colonies et en intensifiant les opérations militaires dans les territoires occupés.

« Ce qu'on a coutume d'appeler « Accords d'Oslo » constitue en réalité une série d'accords qui n'ont jamais envisagé la création d'un État palestinien. Loin de se substituer à l'administration militaire israélienne des Territoires, elle vient s'y ajouter»²⁵

Cela va également mener à ce que l'on appelle la « **ONGisation** »²⁶ de la résistance palestinienne, autrement dit la transformation des mouvements de résistance en organisations non gouvernementales (ONG). Les ONG palestiniennes ont émergé dans les années 1970 et 1980, souvent en réponse à l'occupation israélienne et à la nécessité de soutenir le projet de libération nationale.

Cependant, avec les accords d'Oslo, ces organisations ont dû s'adapter à un nouveau cadre politique qui a conduit à une **dépendance vis-à-vis de bailleurs internationaux**, ce qui a modifié les objectifs et les méthodes des ONG. Au lieu de se concentrer sur la résistance politique, beaucoup se sont orientées vers des projets de

développement qui répondent aux critères imposés par ces bailleurs de fonds. L'un des effets les plus notables de cette transformation est la **dépolitisation des activités**.

Les ONG se sont souvent éloignées des luttes politiques directes pour se concentrer sur des programmes techniques et économiques, ce qui a été critiqué comme une forme d'intégration dans le système d'occupation. L'ONGisation a également contribué à la fragmentation du mouvement national palestinien. Alors que certaines organisations ont embrassé cette nouvelle approche, d'autres, plus radicales, ont rejeté cette orientation et ont continué à prôner la résistance armée et la lutte politique.

« La vie d'un peuple sous occupation coloniale ne se résume pas à la résistance contre cette occupation mais s'organise autour d'un rapport complexe entre la lutte pour la libération et aménagement d'espaces au sein du dispositif d'occupation. »²⁷

Ce sont pour ces raisons que pour beaucoup, les accords d'Oslo représentent une trahison. Les négociations ont été perçues comme ayant entraîné des concessions territoriales significatives sans obtenir des garanties suffisantes pour les droits des Palestiniens.

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

La deuxième Intifada

L'échec des accords d'Oslo et la poursuite de la colonisation vont mener à la seconde Intifada, appelée aussi **Intifada al Aqsa**. Cela fait référence à la mosquée al-Aqsa, l'un des sites les plus sacrés de l'islam, située à Jérusalem sur l'Esplanade des Mosquées qui est également le site le plus sacré du judaïsme connu sous le nom de Mont du Temple. Al-Aqsa est devenu un symbole représentant les revendications palestiniennes pour la souveraineté sur Jérusalem-Est. Le 28 septembre 2000, Ariel Sharon, alors chef de l'opposition israélienne, se rend sur l'Esplanade des Mosquées à Jérusalem.

Cette visite est perçue comme une provocation par les Palestiniens et entraînent des émeutes dans les territoires occupés ce qui enclenchera la seconde Intifada.

Si les deux Intifada ont le même objectif, la seconde diffère de la première, par l'utilisation des armes à feu et par les attentats suicide et son étendue territoriale.

La crise interne

Après le décès de Yasser Arafat, Mahmoud Abbas lui succède à la tête de l'Autorité Palestinienne, il est élu le 9 janvier 2005 à priori pour 4 ans.

Le Hamas est élu lors des élections législatives du 25 janvier 2006. « *Le scrutin, tenu sous occupation étrangère, a suscité une très forte mobilisation de la population palestinienne. Plus des trois-quarts des électeurs se sont rendus dans les bureaux de vote. C'est incontestablement une victoire pour la démocratie et la preuve que les Palestiniens y sont attachés. Et les quelque 900 observateurs internationaux ont témoigné de la régularité du scrutin.* »²⁸

Les négociations entre le Fatah et le Hamas pour former un gouvernement échouent en partie en raison des divergences profondes entre le Fatah et le Hamas concernant la gouvernance et la relation avec le régime israélien. Le Fatah décide de ne pas participer au gouvernement proposé par le Hamas. Le Hamas fut également boycotté par l'Etat israélien, les États-Unis et l'Union européenne.

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

Les autorités israéliennes suspendent notamment le versement des transferts de la TVA dus à l'Autorité palestinienne en représailles (en vertu des accords d'Oslo, le ministère israélien des Finances collecte les impôts au nom des Palestiniens et effectue des transferts mensuels à l'Autorité palestinienne).

Pourtant, le Hamas a respecté le cessez-le-feu de 18 mois négocié avec le régime israélien, a reconnu de facto l'État d'Israël et a émis une série de propositions en échange de la reconnaissance des droits du peuple palestinien et de la fin de l'occupation coloniale.

Cela marque le début d'une **crise institutionnelle** et l'impossibilité de former un gouvernement. Des affrontements violents entre les deux partis ont lieu. Le gouvernement d'unité est dissous et Ismaël Haniyeh (Hamas) qui avait été désigné comme premier ministre est renvoyé. **La bande de Gaza sera dirigée par le Hamas et la Cisjordanie par le Fatah.**

Le blocus sur Gaza est mis en place par le régime israélien, une « *stratégie censée conduire la population de Gaza, par sa maltraitance généralisée, à se retourner contre son gouvernement* ».

Depuis, l'armée israélienne bombarde régulièrement le territoire gazaoui (6 fois depuis 2008), « *la succession des épisodes de bombardements peut être comprise comme accélératrice de l'entreprise d'un écrasement social, économique, psychique de Gaza déjà menée dans le cadre « normal » de l'organisation stratégique de la pénurie.* »²⁹

En Cisjordanie, **la colonisation continue,** « *les dispositifs de l'occupation ont été durablement remodelés dans l'objectif de réduire son coût économique et politique, en la faisant apparaître moins violente, en la normalisant, voire, selon les termes des experts militaires, en la rendant « invisible » aux yeux de la société israélienne et de la communauté internationale.* »³⁰

Le printemps palestinien

Le printemps palestinien, déclenché après les révolutions tunisienne et égyptienne et les protestations en Jordanie et au Maroc, a aussi bien visé les représentants politiques palestiniens que l'occupation coloniale.

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

« Le mot d'ordre était la fin de la scission (inquissam) entre deux partis et deux gouvernements, et plus largement l'unité du peuple et de la société palestinienne face à une fragmentation accrue. Dans ce but étaient demandées la libération des détenus politiques présents dans les prisons palestiniennes — ceux du Fatah, incarcérés à Gaza et ceux du Hamas, en Cisjordanie —, la fin de la guerre médiatique entre les deux entités et une véritable représentation de l'ensemble du peuple palestinien où qu'il se trouve par le biais d'une refondation de l'Organisation de libération de la Palestine — elle aussi en plein déficit démocratique mais seule entité à prendre en compte à la fois les résidents de la Cisjordanie et de Gaza, les Palestiniens d'Israël et toute la diaspora palestinienne »³¹

e mouvement a été appelé « Mouvement du 15 mars » en référence à une grande manifestation qui eut lieu le **15 mars 2011** principalement dans les grandes villes de Cisjordanie ainsi qu'à Gaza.

Ce mouvement a joué un rôle dans l'accélération des discussions sur les réformes internes et a contribué à la montée en puissance d'une nouvelle génération de militants politiques palestiniens, plus jeunes et plus réceptifs aux appels à une véritable transformation de la politique palestinienne.

L'Intifada unitaire

En mai **2021**, une série de manifestations, d'affrontements et d'émeutes ont eu lieu dans toute la Palestine. Cette révolte a été déclenchée par plusieurs événements notamment le projet d'expulsion forcée de familles palestiniennes de leurs maisons dans le quartier de **Sheikh Jarrah** à Jérusalem-Est par des colons israéliens. Ce soulèvement a été marqué par une large mobilisation populaire palestinienne contre l'occupation israélienne et les attaques israéliennes contre Jérusalem et Gaza.

La même année, « Mahmoud Abbas annonce (...) le report (euphémisme pour parler de l'annulation) des élections, une vague de contestation envahit les rues de Cisjordanie et de Gaza. La répression contre les manifestants s'intensifie, de nombreux opposants sont arrêtés et certains, comme Nizar Banat, mourront dans des circonstances volontairement laissées obscures. »³²

Pourtant, cette révolte est marquée par une unité entre les différentes factions palestiniennes qui ont toutes appelé à la résistance contre le régime israélien.

Cette Intifada a montré une forte solidarité entre tous les Palestiniens.

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

La salle des opérations conjointe des factions de la résistance

La résistance s'organise maintenant depuis Gaza où toutes les groupes politiques et armés sont réunis en une salle des opérations conjointe des factions de la résistance palestinienne, créée sous sa forme définitive en 2018 au début des marches du retour à Gaza.³³ La création de la salle des opérations conjointe est aussi un symbole de l'unité et de la coopération entre les différentes factions palestiniennes, unifiant leurs efforts malgré les divisions politiques internes.

L'opération lancée le 7 octobre 2023 est la dernière illustration de cette coordination. Cette attaque a été menée à Gaza par le Hamas et ses brigades Al-Qassam, du Jihad islamique et ses brigades Al-Quds, du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et ses brigades Abu Ali Mustafa, du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) et ses brigades de la résistance nationale.

Même si c'est le Hamas qui a orchestré l'assaut, il nous semble réducteur de considérer que l'attaque du 7 octobre est le seul fait de ce groupe.

La résistance depuis les prisons

Depuis 1967, le système carcéral israélien « arrimé à la justice militaire, n'a pas été seulement élaboré comme un mode de sanction pour des délits avérés et prouvés de type sécuritaire. Il a criminalisé toute activité politique contestant l'occupation et tissé une véritable « **toile carcérale** » sur les territoires palestiniens. »

« Cette toile carcérale qui peut être définie comme la **possibilité « juridique » d'incarcérer quasiment tous les Palestiniens, hommes et femmes, à partir de 12 ans a été tissée sur les territoires palestiniens, et tout particulièrement aujourd'hui sur la Cisjordanie. Ainsi, par exemple, tous les partis politiques figurent sur la liste des organisations illégales qui n'a cessé de s'élargir pour inclure des structures sociales et civiles de plus en plus nombreuses (associations, ONG, etc.), sans qu'aucune n'en soit enlevée. Même le Fatah, artisan d'Oslo et base de l'Autorité palestinienne (AP), déclaré "organisation terroriste" en 1986, en fait toujours partie (Machsom Watch, 2008).** »³⁴

5. LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

C'est entre autres pour ces raisons que **les prisons israéliennes sont devenues une expérience nationale et citoyenne palestinienne majeure**. Les Palestiniens les ont transformés en des centres de production artistique, de débat intellectuel, d'éducation et d'organisation politique. Une entité politique a été créée dans les années 80 pour coordonner les luttes en détention et avec les partis politiques dehors : le *Mouvement des prisonniers politiques palestiniens*.³⁵

Les grèves de la faim jouent également un rôle fondamental dans l'expérience des prisonniers palestiniens, elles sont organisées à des fins de protestation politique ou pour obtenir de meilleures conditions de détention ou des traitements médicaux plus appropriés pour les prisonniers malades.

Par ailleurs, la mobilisation dans les prisons influence les événements à l'extérieur ; et vice et versa.

De plus, *« la contrainte carcérale et les sociabilités carcérales ont aussi, pendant un temps, permis aux Palestiniens des Territoires occupés, de Jérusalem et de l'intérieur d'Israël de se rencontrer et de tisser des liens militants et personnels, reconstituant en détention la Palestine historique, alors qu'ils sont séparés par le système de permis mis en place depuis les années 1990 et renforcé après la seconde Intifada. Ils se sont aussi rapprochés des Syriens du Golan occupé en 1967. »*

Par exemple, en 2017, la grève de la faim ouverte *« pour la liberté et la dignité »* est une grève unitaire de longue date, ses leaders appartiennent à l'ensemble des partis. Elle est menée Marouane Bargouthi (Fatah), emprisonné depuis plus de 22 ans.³⁶ *« Celui que l'on surnomme le « Mandela palestinien » a été enlevé le 15 avril 2002, lors de la seconde Intifada (2000-2005), et jugé lors d'un procès inique à cinq peines de prison à perpétuité pour « terrorisme » »*³⁷. Malgré sa captivité, il a été réélu député au Conseil législatif depuis 1996, sous les couleurs du Fatah.

Les prisonniers politiques palestiniens constituent donc un axe essentiel de la résistance.

C'est pour cette raison que la résistance palestinienne pratique la prise d'otages, afin de les échanger contre des prisonniers (que beaucoup qualifient également d'otages au vu de la manière dont ils ont été enlevés et détenus)³⁸³⁹

Cette pratique n'est pas neuve, les échanges d'otages entre les Palestiniens et le régime israélien ont une longue histoire, marquée par plusieurs accords importants.⁴⁰

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

1. Meynier, G. (2005) . Le colonialisme israélien ou les origines de la question palestinienne. NAQD, N° 21(1), 11-35.
2. Delmotte, P. (2017, septembre 29). Il y a 100 ans...la « déclaration Balfour ». Association belgo-palestinienne.
3. Awad, S. (2024, mai 15). EN IMAGES : Les Palestiniennes et la résistance anticoloniale dans les années 1930. Middle East Eye édition française.
4. Nasser-Eldin, M. (2019) The Silent Protest: Jerusalem 1929. Palestine Cinema
5. MEE. (2021, mai 18). Grève générale en Palestine : Histoire d'une révolte qui se répète. Middle East Eye édition française.
6. Parsons, L. (s.d.) The Peel Commission, 1936–1937. (s. d.). Interactive Encyclopedia of the Palestine Question – Palquest.
7. Assemblée Générale des Nations Unies. (1947). Résolution 181. Résolution adoptée sur le rapport de la Commission Ad Hoc chargée de la question palestinienne. Nations Unies.
8. Pappé, I. (2006) The ethnic cleansing of Palestine. Oxford: Oneworld.
9. idem
10. Khalidi, W. (1998) . Deir Yassine : Autopsie d'un massacre. Revue d'études palestiniennes, N° 69(4), 20-58.
11. Chaigne-Oudin, A-L. (2010, mars 9). Premier conflit israélo-arabe de 1948. Les clés du Moyen-Orient.
12. Tahin, A. (2024, juin 26). La Nakba vue par les "nouveaux historiens" israéliens | Philosophie magazine.
13. Mouton, V. (2016). Chronologie de la décolonisation: ses enjeux géopolitiques et son impact sur le processus d'intégration européenne (1944-1975). [en ligne]. Chronologie. Sanem: Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe.
14. Yaani. Organisation de libération de la Palestine (OLP). Le lexique de Yaani. Yaani.
15. Learn Palestine (s.d.). Revolutionary Diplomacy. Teach the revolution
16. Assemblée générale des Nations Unies. (1974, novembre 13). Point 108 de l'ordre du jour: Question de Palestine.
17. Perspective monde. (1974, novembre 13). Premier discours de Yasser Arafat devant l'Assemblée générale des Nations unies | Evenements | Perspective Monde.
18. Feugas, F. (2022, septembre 16). Sabra et Chatila. Genet « enjambait les morts comme on franchit des gouffres ». Orient XXI.
19. Germain-Robin, F. (2022, septembre 15). Sabra et Chatila : En 1982, trois jours d'horreur dans les camps de réfugiés palestiniens - L'Humanité.
20. Chaigne-Oudin, A-L. (2010, novembre 2) Intifada (1987-1991). Les clés du Moyen-Orient.
21. Mansour, C. (2023). Un regard palestinien sur les accords d'Oslo: Politique étrangère, N° 233(3), 8798.
22. Amnesty France (s.d.). Qu'est-ce que les Accords d'Oslo ? Amnesty France.
23. Guignard, X. (2024, novembre 18). Gaza. Une Autorité palestinienne impuissante. Orient XXI.

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE, AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

24. Idem

25. Idem

26. Vescovi, T. (s.d.) Les ONG palestiniennes entre résistance et collaboration. Entretien avec Julien Salingue. Contretemps.

27. Porteilla, R. (2016) Julien Salingue, La Palestine des ONG -Entre résistance et collaboration (La Fabrique, Paris, 2015).

28. Gresh, A. (2006, janvier 27). Sur la victoire du Hamas. Le Monde diplomatique.

29. Labica, T. (2023, décembre 11). Quelle histoire n'a pas commencé le 7 octobre ? Retour sur seize années d'enfermement de Gaza. CONTRETEMPS.

30. Idem

31. Latte Abdallah, S. (2012) . Le « printemps » palestinien Une société civile dans l'entre-deux du conflit. Tumultes, n° 38-39(1), 369-387.

32. Guignard, X. (2024, novembre 18). Gaza. Une Autorité palestinienne impuissante. Orient XXI.

33. Nations Unies. (2019, mars 29). Gaza : Un an après la Grande marche du retour, les Palestiniens toujours traumatisés par les violences (UNRWA) | ONU Info.

34. Latte Abdallah, S. (2017) 'Toile carcérale, répression et militantismes en Palestine', in *Violence et militantisme. Parcours d'engagements au Proche-Orient*. CNRS Éditions. p.

35. Learn Palestine. (s.d.) *Inside the Prisons*. Teach the revolution.

36. Abdallah, S. L. (2017, mai 23). Palestine. Une « toile carcérale » qui enserre toute la société—Grève de la faim des prisonniers palestiniens. Orient XXI.

37. Nodinot, A. (2024, octobre 8). Pourquoi il faut libérer le leader palestinien Marwan Barghouti emprisonné depuis 25 ans en Israël ? - L'Humanité.

38. Foster, Z. (2024, août 17). The 3,600 Forgotten Palestinian Hostages, or "Administrative Detainees". Palestine, in Your Inbox.

39. Khane, M. (2023, décembre 7). In war, words matter. Palestinian « prisoners » are hostages, too. Middle East Eye.

40. Taleb, A. (2023, novembre 29). Une longue histoire d'échange de prisonniers—Gaza, la guerre—Dossier. Ahrainfo - Toute l'actualité égyptienne et internationale en continu.

6. DÉPOLITISATION



Libération, 22/12/23

« La déclaration de la menace de famine est considérée comme «un tournant» par Action contre la faim. L'ONG qui intervient à Gaza rappelle que quatre cas de famine similaires ont été déclarés par le système de surveillance de la faim de l'ONU au cours des dernières décennies : Soudan du Sud (2017), Somalie (2011), Corée du Nord (1995) et Ethiopie (1984). «La faim se répand dans Gaza, et cela va y provoquer davantage de maladies, en particulier parmi les enfants, les femmes enceintes et celles qui allaitent, ainsi que chez les personnes âgées», a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «La combinaison mortelle de famine et de maladies pourrait provoquer davantage de morts à Gaza», souligne encore le communiqué.»⁶

LE SOIR

« On n'a jamais vu ça » : à Gaza, l'impossible réponse humanitaire

Le Soir, 9/07/2024

L'EXPRESS

MONDE | PROCHE ET MOYEN-ORIENT | GUERRE AU MOYEN-ORIENT

Gaza : l'Allemagne va participer aux largages aériens d'aide

Proche-Orient : les dernières infos. L'armée allemande va se joindre à ces opérations de largage d'aide humanitaire, a annoncé ce mercredi le ministre allemand de la Défense, Boris Pistorius.

GUERRE ISRAËL-GAZA

Guerre Israël-Gaza : pressé par les Etats-Unis, Israël promet d'augmenter l'aide humanitaire à Gaza

SUD OUEST,

Au 42e jour de la guerre entre Israël et le Hamas lancée le 7 octobre par une attaque inédite du mouvement islamiste qui a fait 1 200 morts en Israël, en majorité des civils selon les autorités israéliennes, la minoterie de Khan Younés, dans le sud, ne fonctionne plus.

LA CROIX

À Gaza, la pluie se mêle au désastre humanitaire

La Croix, 25/09/2024



CONFLITS | MOYEN-ORIENT

Des "megatunnels" et une catastrophe humanitaire à Gaza

DW, 21/12/2023

BFMTV.

INTERNATIONAL | MOYEN-ORIENT | ISRAËL

GAZA: BENJAMIN NETANYAHU JUGE QU'ISRAËL A ÉVITÉ LA "CATASTROPHE HUMANITAIRE" REDOUTÉE À RAFAH

VID. avec AFP | Le 15/05/2024 à 10:47

BFM, 15/05/24

FTCQR ACTUS

GUERRE ISRAËL-GAZA

Guerre Israël – Gaza : la livraison de l'aide humanitaire à partir de la jetée temporaire américaine a repris

6. DÉPOLITISATION

Nous l'avons déjà souligné dans le chapitre précédent. L'absence de contextualisation historique et d'analyse politique globale fournissent une grille de lecture de la situation en Palestine dépolitisée notamment parce que la dimension coloniale est occultée. Cette dépolitisation s'opère aussi via d'autres pratiques.

Cette lecture dépolitisante de la situation en Palestine se fait également via **la mobilisation récurrente de l'angle humanitaire**. C'est-à-dire, le fait de se concentrer avant tout sur les besoins essentiels et la souffrance des populations touchées. En effet, les médias abordent souvent les distributions de nourriture, d'eau et de fournitures médicales sous le prisme de la catastrophe humanitaire mais en fournissant des informations lacunaires ou fragmentées quant aux raisons de ses besoins. **L'accent mis sur la misère risque de masquer ou simplifier les causes politiques** de la situation en Palestine et limite ainsi la compréhension du public (et, à terme, la possibilité d'un véritable changement).

Par exemple, la famine qui touche Gaza est présentée, la plupart du temps, comme une conséquence malheureuse de la guerre et des bombardements. Il est rarement précisé que cette famine est organisée sciemment par le régime israélien. En juillet 2024, dix experts indépendants de l'ONU ont, d'ailleurs, qualifié la situation de « campagne de famine intentionnelle et ciblée d'Israël contre le peuple palestinien », la décrivant comme une forme de « violence génocidaire ».¹ En effet, le régime israélien (et parfois des citoyen.nes israélien.nes)² empêche volontairement l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza.³ De plus, les frappes israéliennes ciblent de manière délibérée les infrastructures essentielles à la production et à la distribution de nourriture et d'eau.⁴ Enfin, rappelons qu'à cause du blocus imposé par le régime israélien depuis 2006, les Gazaoui.e.s souffraient déjà d'insécurité alimentaire bien avant le 7 octobre 2023.⁵

D'autre part, **bien que l'aide fournie par divers États soit fréquemment soulignée, la complicité de ces mêmes États dans la perpétuation du génocide est, elle, rarement mise en avant**. Par exemple, l'Allemagne et les États-Unis, mentionnés dans les exemples ci-dessous, sont les principaux fournisseurs d'armes à destination d'Israël.⁷

L'aide humanitaire à la population gazaouie a tendance à être présentée comme **la solution principale à la situation** ce qui déresponsabilise les États qui ont, pourtant, une série d'autres outils à leur disposition pour cesser le génocide (notamment cesser de fournir des armes à Israël ou faire respecter le droit).

6. DÉPOLITISATION

La Libre

Guerre Israël-Hamas : le nombre de morts dans la bande de Gaza dépasse les 14.500

Depuis le début de la guerre entre le Hamas et Israël le 7 octobre, plus de 14.500 Palestiniens ont perdu la vie dans la bande de Gaza. De plus, 35.000 personnes ont été blessées, communique mercredi le service de presse du gouvernement du Hamas dans la bande de Gaza.

La Libre, 22/11/23

 Courrier international

Courrier international,
7/10/24

Comment parler d'une guerre dont on ne voit plus la fin ? Depuis les attaques du Hamas sans précédent contre Israël, le 7 octobre 2023, rien ne semble plus pouvoir arrêter le déferlement de violences qui, de Gaza au Liban, de la Cisjordanie au Yémen, a déjà fait des dizaines de milliers de morts, principalement des civils. Un an après, le conflit a bouleversé jusqu'à la notion de temps et d'espace, écrit Jason Burke dans cette saisissante analyse parue dans "The Observer".

Une forme de déresponsabilisation s'opère via l'usage récurrent de la voix passive. **La voix passive permet de ne pas nommer clairement les auteurs des actes, ce qui masque souvent la responsabilité d'Israël dans les violences.** Par exemple, au lieu de dire « Israël a bombardé Gaza », on lira plutôt « Gaza a été bombardée ». « *Lorsque les médias occidentaux utilisent la voix passive, ils ignorent intentionnellement le principe du "qui" a fait "quoi" à "qui", lequel est nécessaire pour qu'une information soit complète.* »⁸

L'usage de la voix passive, l'angle humanitaire et le fait que la parole est rarement donnée aux Palestiniens occultent leur agentivité. Cela les place dans le rôle de victimes passives qui subissent leur sort sans pouvoir agir dessus. Les actes de résistance dans toute leur diversité sont rarement montrés et la lutte pour la libération et l'autodétermination ne fait pas partie des récits mis en avant dans les médias traditionnels.

La large diffusion d'images de souffrance pose également la question de la violation de la dignité du peuple palestinien. Comme le souligne Samah Jabr,⁹ psychiatre et autrice palestinienne, **ces images transforment cette souffrance en contenu consommable** et en outil marketing. Le registre émotionnel se concentre sur l'horreur et l'effroi, qui même s'ils sont bien réels, risquent d'enfermer le récit dans du **misérabilisme**.

6. DÉPOLITISATION

En outre, les récits et l'empathie se concentrent généralement sur les femmes et les enfants. Il est indéniable que le génocide touche particulièrement cette tranche de la population (70 % des victimes étant des femmes et des enfants)¹⁰. Toutefois, cette focalisation a pour effet de rendre invisibles les hommes palestiniens. Probablement parce que dans les médias occidentaux, les hommes palestiniens (et arabes en général) sont fréquemment stéréotypés comme violents, agressifs ou potentiellement terroristes,^{11 12} tandis que les femmes et les enfants sont perçus comme les membres les plus vulnérables de la société. Les souffrances de ces derniers suscitent donc une réaction émotionnelle plus marquée. Mais cette concentration sur les femmes et les enfants tend à minimiser, indirectement, la gravité des souffrances et des morts des hommes.

De plus, bien que la situation à Gaza soit d'une gravité extrême pour les femmes, il est essentiel de ne pas les réduire à de **simples victimes passives**. Il est possible de souligner à la fois leurs souffrances et leur rôle actif dans la résistance palestinienne. Depuis le XIXe siècle, les femmes jouent un rôle fondamental et diversifié dans la lutte contre l'occupation israélienne et dans la lutte contre le sexisme de leur propre société.^{13 14 15 16 17 18}

Ce constat ne concerne pas uniquement la situation en Palestine. Bien qu'ayant évolué avec le temps, certaines images véhiculées par les campagnes marketing des ONG humanitaires et reprises par les médias entretiennent une image stéréotypée de souffrance passive, à propos des pays dits du Sud.¹⁹

Cela renvoie directement à rapport de pouvoir colonial dans lequel un groupe a la capacité « d'aider » et un autre groupe « doit être aidé ».



7. DÉSHUMANISATION

« Certains d'entre nous sont si délibérément déshumanisés qu'aucune description de la barbarie, de nos souffrances ou de nos morts ne pourrait suffire à prouver notre humanité »²⁰

Le traitement médiatique du génocide en cours est également marqué par **une déshumanisation systématique du peuple palestinien**. Ce mécanisme prend différentes formes, telle que la comparaison des Palestiniens à des animaux, le rapport différencié aux sources d'informations ou encore la compassion sélective qui implique de considérer que toutes les vies ne se valent pas.

« Le terme animal est une catégorie dans laquelle nous rangeons certains corps lorsque nous voulons justifier la violence à leur égard ».²¹

« Le langage du colon, quand il parle du colonisé, est un langage zoologique. On fait allusion aux mouvements de reptation du jaune, aux émanations de la ville indigène, aux hordes, à la puanteur, au pullulement, au grouillement, aux gesticulations. Le colon, quand il veut bien décrire et trouver le mot juste, se réfère constamment au bestiaire. »²²

A de nombreuses reprises, **le peuple palestinien a été comparé à des animaux** ou qualifié « d'animaux humains » par des responsables israéliens. La comparaison de certains groupes humains à des caractéristiques animales est **un processus politique, social et historique ancré dans l'histoire de la domination occidentale**. Il s'agit d'opérer une distinction et une hiérarchie entre humains et animaux, mais également entre humains : les humanisés et les animalisés. « La traite atlantique et la colonisation se sont amplement construites sur l'idée de hiérarchie entre les humains et les espèces, renvoyant les peuples non blancs à des « moins qu'humains » — donc à l'animalité »²³

Attribuer des caractéristiques animales à des groupes humains est un processus de dévalorisation et de dépréciation qui permet de les inférioriser et ainsi justifier leur exploitation et leur oppression.

Animaliser en revient à nier l'humanité, l'individualité et l'histoire propre d'un groupe, ainsi que son agentivité puisqu'il est associé à une forme de passivité, comme les animaux considérés la plupart du temps sous l'angle utilitaire ou à domestiquer.

Le groupe est alors placé hors de la moralité humaine et hors des lois, hors de la protection supposée garantie par les droits fondamentaux. Les individus ou le groupe animalisé existent pour et sont à la disposition des groupes dominants, perçus comme plus humains.

7. DÉSHUMANISATION

Le mécanisme d'infériorisation qu'est l'animalisation n'est pas propre à la question coloniale et liée à d'autres systèmes d'oppression tels que le sexisme ou le capitalisme dans le sens où il constitue un outil de domination qui permet de classer et de hiérarchiser les vies.

Si les média grand public occidentaux ne recourent pas directement à l'animalisation du peuple palestinien, **ils relayent ces propos sans les analyser de manière critique et sans rappeler que l'animalisation constitue un élément central des discours génocidaires.** En ne critiquant pas ces propos, les médias contribuent indirectement à leur normalisation dans le discours public. Cela peut conduire à une acceptation tacite de la déshumanisation des Palestiniens par le public occidental.

Le ministre israélien de la Défense, Yoav Gallant, connaît Gaza comme sa poche, mais quel est son plan?

“Il n’y aura pas d’électricité, pas de nourriture, pas de carburant, pas d’eau. Tout sera coupé. Nous combattons des bêtes humaines et nous nous comporterons en conséquence”. C’est par ces mots que le ministre israélien de la Défense, Yoav Gallant, a annoncé lundi un “siège total” de la bande de Gaza. Comment compte-t-il mettre en œuvre son plan?

Rédaction 11-10-23, 12:26 Dernière mise à jour: 11-10-23, 14:54 Source: Het Laatste Nieuws

7. DÉSHUMANISATION

Cette manière de parler des Palestinien.nes n'est pas récente, le sionisme étant une idéologie coloniale, la déshumanisation des Palestinien.ne.s (et des Arabes de manière générale) y est centrale.

“ —

1896 « Si l'on voulait se débarrasser un pays de ses bêtes sauvages, on n'agirait plus à la manière des européens du Ve siècle. Qui songerait à attaquer les ours, individuellement, à la lance ? Il est clair qu'on organiserait une joyeuse chasse de grande envergure, que l'on rabattrait les bêtes ensemble et qu'on les tuerait en jetant une bombe à la mélinite sur elles ». Theodor Herzl en parlant des Palestinien.ne.s dans son livre « *L'État des Juifs* »

En 1921 : « *Essayez d'imaginer que les animaux sauvages du parc zoologique sortent de leur cage et tuent quelques-uns de leurs visiteurs, et que la commission [britannique] chargée d'enquêter sur les circonstances établisse que la raison du drame est que les animaux n'aimaient pas leurs victimes. Comme s'il ne relevait pas de la direction du zoo [les autorités britanniques] de garder les animaux dans leurs cages et de s'assurer qu'elles soient bien fermées.* », extrait du Jewish Chronicle en références aux révoltes de Jaffa

Le 25 juin 1982 : « *Les Palestiniens sont des bêtes qui marchent sur deux pattes* » Menachem Begin, alors premier ministre, lors d'un discours à la Knesset

Le 28 août 2000 : « *Les Palestiniens sont comme les crocodiles, plus vous leur donnez de viande, plus ils en veulent* » Ehud Barak alors premier ministre.

Le 13 décembre 2004 : « *Ces Arabes sont comme des vers, partout - sous terre, au-dessus de la terre. De toutes les manières possibles, ces vers attaquent le peuple juif depuis 100 ans, et nous leur tendons la main en signe de paix comme si rien ne s'était passé...* », Yehiel Hazan, député Likoud

Le 1er août 2013 : « *Les Palestiniens sont des bêtes, ils ne sont pas humains* », Eli Ben-Dahan, alors vice-ministre de la défense

— ”

7. DÉSHUMANISATION

“

Le 7 décembre 2023 : « *Tsahal est en train d'exterminer les musulmans nazis à Gaza ...nous devons accélérer le rythme. Si cela ne tenait qu'à moi, j'apporterais 4 [bulldozers] D9, je les placerais derrière les collines sablonneuses et je donnerais l'ordre d'enterrer vivantes toutes ces centaines de fourmis nazies. Ce ne sont pas des êtres humains, ni même des animaux humains, ce sont des sous-humains et c'est ainsi qu'ils devraient être traités (...) Éradiquez la mémoire d'Amalek, nous n'oublierons pas.* » Arieh King, fondateur du Israel Land Fund, adjoint au maire depuis 2020, en charge de Jérusalem Est.

Les juifs mizrahim ont également été les objets de discours animalisants.

« Amnon Dankher, éditorialiste à Haaretz (...) fustigeait, quant à lui, le caractère mizrahi, l'associant à une culture musulmane manifestement inférieure à la culture occidentale (...). Se présentant comme une victime d'une supposée « tolérance » officielle, il déplorait de se voir cohabiter avec des sous-humains orientaux : « Cette guerre (entre ashkénazes et misrahim) ne pas une guerre fratricide, non pas parce qu'il n'y aura pas de guerre, mais qu'elle ne mettra pas en présence des frères. (...) Ils m'enferment dans une cage avec un babouin hystérique, ils me disent : « Eh bien, maintenant que vous voilà ensemble, ouvrez le dialogue ». »²⁴

”

7. DÉSHUMANISATION

La couverture médiatique du génocide en cours lorsqu'elle donne une place aux Palestinien.nes, les montre souvent de manière **dépersonnalisée et désincarnée**, ce qui participe à leur déshumanisation.

La dépersonnalisation ou la désincarnation désignent le fait de représenter des individus en masse indistincte, passive et anonyme. Dans le cas du génocide en cours, on parle des Palestinien.ne.s de manière générale et générique, **iels sont réduit.es à des chiffres et des statistiques** (« de mort, comme si la vie des Palestiniens ne pouvait être pensée qu'à travers sa suppression »).²⁵

Le Monde, 18/11/2024



RTBF, 10/11/2023



De Croo rencontre le père d'un otage israélien retenu à Gaza (photos)

Alon Nimrodi est sans nouvelle de son fils, un soldat de 19 ans, capturé par le Hamas le 7 octobre 2023.



Le Soir 7/10/2024

7. DÉSHUMANISATION

De plus, les Palestinien.nes sont très souvent montrés morts, en souffrance ou en pleurs. On ne compte plus les images des ruines, des corps brûlés, démembrés, torturés ou de personnes affamées ou malades qui font la une des journaux et qui circulent sur les réseaux sociaux.

L'omniprésence d'images et de vidéos qui documentent les atrocités en cours provoqueraient-elles un détachement qui participe d'autant plus à la déshumanisation des Palestinien.nes ? **L'image de la douleur réitère-t-elle l'humiliation de celui ou celle qui l'a subie ?**

« *Le fait de montrer une souffrance extrême, même s'il exprime une indignation, « n'est pas extérieur à l'économie de la violence » qui cause la souffrance en premier lieu. (...) les corps photographiés sont toujours exposés à notre regard d'une manière qui les rend abjects, anonymes et humiliés – alors même que notre objectif dans l'utilisation de cette imagerie est de nous opposer au traitement qui leur est fait* ». ²⁶

Cette surabondance d'images d'atrocités est aussi peut-être due au fait que **les Palestinien.ne.s doivent sans cesse prouver leur humanité au monde** et ce jusqu'à dans la mort puisque le nombre de Palestinien.nes tué.es est régulièrement remis en doute. « *Cette contestation des statistiques de décès est une double peine pour les victimes de la guerre. (...) On leur a pris leur vie. On leur dénie leur mort* ». ²⁷ En effet, le nombre de morts palestiniens est rarement rapporté sans préciser qu'il provient du Hamas. Les morts israéliens, quant à eux, sont rapportés sans en préciser systématiquement la source. Seule la fiabilité des sources des autorités gazaouies est mise en doute.

Il est également parfois précisé que le nombre de morts tel que comptabilisé par le Ministère de la Santé gazaoui comprend à la fois les civils et les combattants du Hamas. Cette distinction n'a pas été rappelée pour les victimes de de l'attaque du 7 octobre.

Biden says he has 'no confidence' in Palestinian death count

By Reuters

October 26, 2023 2:51 AM GMT+2 · Updated a year ago



7. DÉSHUMANISATION



L'Express, 17/03/2024

Les chiffres du Hamas sont-ils fiables ? "Il y a une volonté de cacher la mort de combattants"

Moyen-Orient. Abraham Wyner, professeur de statistiques à l'université de Pennsylvanie, montre, chiffres à l'appui, comment le Hamas gonfle le nombre de victimes civiles à Gaza pour masquer les pertes dans ses rangs. Quitte à ressusciter les morts.

Pourtant ces chiffres ont été relayés par une série d'acteurs de terrain dont les ONG humanitaires présentes sur place. Pour beaucoup, ces chiffres seraient sous-estimés. Selon une publication sur le site de la revue scientifique The Lancet, le bilan humain dans la bande de Gaza pourrait être beaucoup plus élevé que les chiffres officiels. Les auteurs estiment qu'il n'est "pas invraisemblable" que jusqu'à 186 000 morts soit décédés depuis le 7 octobre 2023. Cette estimation prend en compte les morts directes dues aux bombardements et aux snipers et es décès indirects liés au manque de soins ou à la malnutrition. Certaines ONG, comme Médecins du Monde, considèrent cette estimation "cohérente" avec la situation sur le terrain.

« En réalité, le nombre de morts ne suffit pas à comprendre la nature systémique de ce que subissent les Palestiniens. En ne s'intéressant qu'au nombre de morts, le risque est de se concentrer sur la dimension violente apparente de ce conflit. Or, tout n'est pas directement violent, ni apparent. Non seulement les effets d'un affrontement ne sont pas tous directs et visibles, mais la violence prend aussi une multitude de formes différentes qui ne se traduisent pas nécessairement par la mort. (...) Ce décompte ne dit rien de l'horreur concrète de ces morts et ne suffit pas à rendre compte des membres déchiquetés et démembrés, de l'omniprésence du sang et de l'odeur des corps (ni de toutes les infrastructures en ruine).

Comme Thomas Gregory l'écrit, ces chiffres « donnent une vision très abstraite et étrangement désincarnée de la guerre » (...)

Enfin, le nombre de Palestinien.nes tué.es par l'armée ou des colons en Cisjordanie n'est presque pas médiatisé. Depuis octobre 2023, « plus de 680 Palestinien.nes ont été tué.es soit par l'armée israélienne, soit par les colons. Plus d'un millier d'attaques de colons sur des Palestinien.nes ont été recensées. Les attaques directes des terres agricoles ont entraîné la destruction des récoltes, des systèmes d'irrigation et des serres (...) L'armée israélienne a démoli de force plus de 2 000 maisons palestiniennes et causé des dommages considérables aux infrastructures publiques comme les routes. »²⁹

7. DÉSHUMANISATION

Les enfants palestiniens sont parfois désignés par des termes qui les privent de leur innocence et de leur vulnérabilité, comme "adolescents" ou "mineurs", même lorsqu'il s'agit de très jeunes enfants. Bien que ces termes soient techniquement corrects, leur emploi contribue à déshumaniser ces enfants et à justifier les violences auxquelles ils sont confrontés.

Alors même que les forces israéliennes prennent délibérément pour cible des enfants palestiniens à Gaza et en Cisjordanie. En Cisjordanie, en plus de l'armée, les enfants font également face aux attaques de colons.³⁰

Par ailleurs, Israël est le seul pays au monde à poursuivre systématiquement des enfants devant des tribunaux militaires. Depuis 2000, environ 13 000 enfants palestiniens ont été détenus, interrogés, emprisonnés et la plupart du temps torturés. 3 enfants sur 5 sont arrêtés à leur domicile en pleine nuit. 80% subissent des fouilles à nu à leur arrivée dans un centre d'interrogatoire. Les interrogatoires se déroulent sans la présence d'un avocat ou d'un parent.³¹

Ce constat ne date pas de l'année écoulée, de nombreuses associations de défense des droits humains alertent sur cette situation depuis des années.

Le Monde

A Gaza, le ministère de la santé du Hamas publie les noms de plusieurs milliers de morts dont plus de 11 000 mineurs

Un document, publié le 16 septembre égrène sur 649 pages la liste des morts identifiés au 31 août, et souligne le lourd tribut payé par les moins de 18 ans. En mai, les autorités israéliennes annonçaient quant à elles « la mort de 14 000 terroristes et de probablement 16 000 civils ».

Le Monde, 21/09/2024

LE SOIR

Le Soir, 21/11/23

Guerre Israël-Hamas : libération imminente d'une partie des otages du Hamas

Toutes les sources concordent sur un point : un accord portant sur la libération d 50 otages israéliens du Hamas est à portée de main. Il comprendrait un échange avec des centaines de prisonniers palestiniens et ne concernera sans doute que des femmes et des mineurs.



Israël a diffusé une liste de 300 prisonniers : 33 femmes, 123 adolescents de moins de 18 ans et 144 jeunes d'environ 18 ans, susceptibles d'être libérés par phases.

7. DÉSHUMANISATION

La déshumanisation du peuple palestinien s'illustre aussi par la popularisation du concept de « Pallywood » Ce terme est une contraction entre Palestine et Hollywood et désigne la prétendue mise en scène d'atrocités vécues par les Palestiniens. L'origine du terme remonte à la seconde Intifada (2000) lorsque Richard Landes, un historien américain, inventa ce mot-valise. Selon lui, les images de l'assassinat par l'armée israélienne de Muhammad al-Durrah³², un enfant palestinien de 12 ans, qui furent relayées dans les médias n'étaient pas authentiques.

Il s'agit d'**une stratégie de diffamation** qui a pour but de convaincre les gouvernements et médias étrangers de la légitimité des actions d'Israël tout en criminalisant et niant les voix palestiniennes qui témoigneraient de la violence vécue.

Dans le génocide en cours, le terme « Pallywood » est à la base de théories complotistes. Par exemple, celles-ci avancent que les Palestiniens utilisent des civils comme boucliers humains. Certaines personnes sont allées jusqu'à avancer que les images de bébés palestiniens morts étaient des poupées.³³

Par exemple, le 13 octobre 2023, l'ambassade israélienne de France a publié sur X que le Hamas aurait accidentellement diffusé une vidéo montrant une poupée présentée comme un bébé mort suite aux frappes israéliennes. Cette affirmation a été largement diffusée et commentée sur les réseaux sociaux.

Ce mensonge a été démenti suite à plusieurs vérifications (par des journalistes et de défense des droits humains). Des médias comme France 24 et l'AFP ont confirmé que les images montraient bien un enfant décédé. Il s'appelait Muhammad Hani al-Zahar et il était âgé de 5 mois. Les enquêtes menées par des journalistes et des organisations de ont montré que ces accusations de mise en scène étaient infondées et que les victimes étaient réelles.

7. DÉSHUMANISATION

Parallèlement, l'armée israélienne ne manque pas de relayer des mises en scènes macabres et bien réelles de leurs crimes.

Sur les réseaux sociaux, des soldat.es israélien.nes postent des vidéos et des images d'eux-mêmes, parfois souriant voire s'amusant dans les décombres.³⁴
35

Par exemple, « dans une vidéo, un soldat israélien, vêtu d'un costume de dinosaure, charge des obus d'artillerie dans un char et danse pendant que les obus sont tirés en direction de Gaza. Dans une autre, un soldat est filmé en train de dédier une explosion à sa fille de deux ans pour son anniversaire ; quelques secondes plus tard, un immeuble résidentiel palestinien situé derrière eux explose. D'autres vidéos montrent des soldats israéliens mettant le feu à des réserves de nourriture palestiniennes au cours d'une campagne de famine et se moquant de civils palestiniens qui ont été déshabillés, alignés et ont eu les yeux bandés. »³⁶

Ces mises en scène ne sont pas sans rappeler la façon dont les colonisateurs (belges notamment) exposaient parfois des restes humains comme des symboles de leur victoire sur les populations locales, renforçant ainsi l'idée de leur supériorité raciale.^{37 38}

Ces représentations de la guerre par les soldats relèvent d'une « déshumanisation par mépris », autrement dit de « déshumanisation passive » qui imprègne une grande partie de la société israélienne et qui se manifeste par l'invisibilisation de certains groupes ou encore la négation de leurs qualités humaines. Ce processus est parallèle à un modèle de « déshumanisation active » plus explicite et qui se manifeste via des déclarations, des actions ou un langage déshumanisant concernant « l'ennemi à éradiquer ».

8. DIABOLISATION

Les Echos

En réaction aux terribles massacres, Israël affirme vouloir « éradiquer le Hamas ». Comment faire ?

Les Échos, 18/11/2023

BFM TV.

BFM, 08/10/23, Julien Bahoul

« Il faut imaginer, pour la France, 200 Salah Abdeslam, ou Mohamed Kouassy, ou ce genre de terroriste, 200 Mohamed Merah qui débarquent en France et qui commencent à attaquer les civils français. C'est un peu notre 11 septembre à nous, notre 13 novembre à nous, avec bien plus de morts que les européens ont connu. »

RTBF ACTUS

Le ministère a précisé que 350 personnes avaient trouvé la mort au cours des dernières 24 heures, alors que les opérations militaires israéliennes, lancées dans le nord de Gaza après l'attaque sanglante menée le 7 octobre par des commandos du Hamas sur le sol israélien, s'étendent désormais à l'ensemble du petit territoire surpeuplé.

RTBF, 07/12/2023

La Dernière Heure, 19/10/24

Le "visage du mal" qui prenait plaisir à étrangler ses victimes à mains nues: qui était Yahya Sinouar, le chef du Hamas, tué dans la bande de Gaza ?

A la tête du Hamas, le natif de Khan Younés, leader du mouvement islamiste emprisonné pendant deux décennies en Israël avant de prendre le pouvoir dans l'enclave, était considéré comme le cerveau du 7 Octobre.

"Le visage du mal", l'égal de Ben Laden et Al-Baghdadi, "un mort ambulante". C'est ainsi que l'establishment sécuritaire israélien, dans les jours suivant le 7 octobre 2023, sonné par l'ampleur du carnage et la béance de ses propres failles, avait désigné Yahya Sinouar. Le décideur – et, sans nul doute, l'un des architectes – d'un massacre qui a fait basculer le conflit au Proche-Orient dans son acte le plus sanglant.

THE WHITE HOUSE

Discours du président Biden, 18/11/23

Hamas committed atrocities that recall the worst ravages of ISIS, unleashing pure unadulterated evil upon the world.

There is no rationalizing it, no excusing it. Period.

La Libre

La Libre, 18/10/2024

On ne déposera nulle fleur sur sa tombe, dont le creusement offre à Netanyahu un trophée de guerre lavant partiellement l'affront subi un an et 10 jours plus tôt par ses services de renseignement. Pour autant, cette victoire militaire est-elle, comme annoncé par le Premier ministre israélien, le "début de la fin de la guerre" ? Navré de doucher l'onclet d'espoir qui perce, mais la mort de Sinwar n'est la fin de rien. Ni à court terme, puisqu'aussitôt coupées, les têtes du Hamas sont remplacées – en l'occurrence, celle du frère de Yahia, Mohammed Sinwar, au moins aussi sanguinaire que lui, pousse déjà. Ni à moyen terme, car le cycle de la violence entre Israël, le Hamas et le Hezbollah ne sera en rien enrayeré par cette élimination, tant que les otages n'auront pas été libérés. Ni à long terme, puisque, par le chaos sur Gaza, Israël sème, au long cours, des graines de terroristes en devenir sur un terreau fertile en haine de l'Etat hébreu.

Ambassador Idit Rose... 1 שער

This was published today in @demorgon under the headline

"Israeli or Palestinian, it is always someone's father or child"

I got one thing to say - Marc Dutroux was also someone's child. Doesn't mean it ok to compare him with his victims.

Tweet de l'ambassadrice israélienne en Belgique, 29/11/23

La mort de Sinwar n'est la fin de rien

Aux 41.000 morts à Gaza depuis la réplique dévastatrice d'Israël aux pogroms du 7 octobre, un nom s'ajoute, non des moindres: Yahia Sinwar, chef des terroristes du Hamas et "cerveau" des infamies commises en Israël a été tué par Tshahal.

8. DIABOLISATION

Les références à la guerre contre le terrorisme qui présentent le « conflit israélo-palestinien » comme un affrontement entre le bien et le mal, ou entre l'Occident et l'Orient, participe également à la déshumanisation des Palestiniens via leur diabolisation et leur criminalisation.

L'utilisation la plus évidente de ce cadre est la qualification de l'opération du 7 octobre. Ces attaques sont rarement rapportées sans y accoler des qualificatifs tels « terribles » et « sanguinaires » ou « terroristes ». **Ces termes sont utilisés exclusivement pour qualifier les actions palestiniennes, ils ne sont jamais appliqués aux actions du régime israélien.**

En novembre 2023, l'ambassadrice israélienne en Belgique avait réagi à un article du journal De Morgen sur les otages israéliens et palestiniens qui titrait « *Israéliens ou Palestiniens, il s'agit toujours du père ou de l'enfant de quelqu'un* » en twittant « *Je n'ai qu'une chose à dire : Marc Dutroux était aussi l'enfant de quelqu'un. Cela ne veut pas dire que c'est ok de le comparer à ses victimes* » comparant ainsi les victimes palestiniennes au pédocriminel. Elle s'est rétractée ensuite en comparant finalement les otages palestiniens à Salah Abdelslam qui participé aux attentats du 13 novembre 2015 à Paris.

Par ailleurs, les journalistes et les médias internationaux ont largement eu recours aux comparaisons avec le groupe État islamique.

La plupart des experts ont souligné le manque total de pertinence de cette analogie. « *Existe-t-il néanmoins des similitudes entre le Hamas, Al-Qaida et l'OEI ? Il y a en apparence deux : la première est de recourir à la violence armée en ciblant des civils sans distinction, et la seconde le fait d'être considéré comme des mouvements terroristes par une partie des gouvernements occidentaux. Les similitudes s'arrêtent là.* »

La couverture médiatique de la mort de Yahya Sinwar, le chef de l'aile politique du Hamas, illustre de manière remarquable la diabolisation des Palestiniens et le double standard, surtout lorsqu'on la compare à la manière dont Benjamin Netanyahu est présenté dans les médias occidentaux grand public. Alors Netanyahu bénéficie d'une couverture médiatique diversifiée, Yahya Sinwar est présenté exclusivement comme un acteur extrêmement violent. Dans la majeure partie des articles qui ont abordé son assassinat, il est réduit à une figure monstrueuse et intrinsèquement négative.

Enfin, de nombreux mensonges particulièrement sordides émanant d'organisations et du régime israéliens continuent de circuler malgré avoir été démentis et participent aussi à la diabolisation de la résistance palestinienne.³⁹

9. RÉFLEXIONS AUTOUR DE L'USAGE DU TERME "TERRORISME"

Le 28 octobre 2023, l'agence de presse AFP a publié un communiqué de presse qui revient sur leur usage du terme « terroriste » :

« Conformément à sa mission de rapporter les faits sans porter de jugement, l'AFP ne qualifie pas des mouvements, groupes ou individus de terroristes sans attribuer directement l'utilisation de ce mot ou sans utiliser des guillemets. Il s'agit d'une disposition de longue date à l'Agence, conforme aux politiques rédactionnelles des autres agences de presse internationales et de grands médias comme la BBC. »⁴⁰

Cette décision a suscité des critiques, notamment de la part de figures politiques qui estiment que ne pas qualifier le Hamas de "terroriste" constitue une forme de complaisance envers le groupe ou la preuve de l'antisémitisme de l'AFP.⁴¹

La RTBF, quant à elle, choisit d'utiliser ce terme. Selon, Jean-Pierre Jacqmin, directeur de l'information et des sports : *"On parle d'une attaque de civils dans une rave party en Israël. Il s'agit d'actes de terreur. Lors des attentats de Paris, nous n'avons pas hésité à utiliser ce mot. Mettre les mots exacts sur les choses, cela permet au public de comparer les choses. La volonté des combattants du Hamas qui ont attaqué ce week-end était de semer la terreur ».*⁴²

L'usage de ce terme est donc sujet à débat, pourtant il a été largement utilisé sans guillemet par les média grand public occidentaux. Or les définitions du terrorisme sont larges et floues, il n'existe pas de consensus quant à une définition claire de ce phénomène.

Chaque institution internationale produit sa propre définition de ce qu'est le terrorisme. Quant aux listes des organisations dites terroristes, elles sont considérées par des nombreux observateurs comme incohérentes, opaques et *« révèlent une absence de systématisation juridique claire qui ne permet pas une « qualification » juridique universelle et ex ante de la notion de terrorisme.»*⁴³

Le Hamas est reconnu comme un groupe terroriste par l'Union européenne depuis 2001 mais pas par les Nations Unies où il est considéré comme un mouvement politique.⁴⁴ D'ailleurs, la majorité des États membres de l'ONU ne classent pas le Hamas parmi les organisations terroristes. Seule une trentaine de pays, principalement occidentaux, le considèrent comme tel.

9. RÉFLEXIONS AUTOUR DE L'USAGE DU TERME "TERRORISME"

Ces différences de traitement semblent donc motivées par **des considérations politiques plutôt que par des critères objectifs**. Par conséquent, nous pouvons considérer qu'il s'agit aussi d'un instrument politique utilisé pour exclure ceux qu'il désigne du champ de la moralité.

« La terminologie « terroriste » de par le flou délibéré qui l'entoure, participe à l'expulsion des désignés du champ moral des locuteurs, invisibilise l'asymétrie des rapports de force, efface l'historicité des conflits et occulte les dynamiques internes aux groupes désignés - ouvrant la porte à la mise en place de mesures liberticides et mortifères. »⁴⁵

« La notion de terrorisme a longtemps fait l'objet d'une interprétation équivoque : les terroristes des uns pouvaient encore être les combattants de la liberté des autres. Depuis les attentats de septembre 2001, le terme a très largement perdu de son ambiguïté, et recouvre maintenant une définition toujours aussi floue mais chargée symboliquement ; racialisé, le terme revêt dès lors un caractère oriental, musulman, dans la fabrique de l'opinion publique ».⁴⁶

« Un simple regard à la composition des listes tant étasuniennes qu'européennes montre une présence majoritaire d'organisations issues du monde musulman ».⁴⁷

Outil de disqualification des luttes de libération des peuples, du Front national de libération du Sud ViêtNam jusqu'aux combattants du Front de Libération Nationale d'Algérie ou de l'African National Congress en Afrique du Sud, en passant plus récemment par les indépendantistes kurdes, il implique une déconnexion des événements qualifiés d'actes terroristes avec leur contexte politique et historique.

Il permet aussi de légitimer ou délégitimer un groupe social ou politique, faisant référence à un certain imaginaire collectif colonial pour évoquer la barbarie des peuples non occidentaux et réduisant l'activité d'un groupe particulier à des événements ultra violents.

Dans ce contexte, le terme de terrorisme sert à qualifier les méthodes "barbares" de la résistance Palestinienne pour les distinguer des méthodes "propres" de l'armée Israélienne.

9. RÉFLEXIONS AUTOUR DE L'USAGE DU TERME "TERRORISME"

En effet, les actes de terreur commis par les gouvernements sont rarement qualifiés de terrorisme. Edward Peck, ancien chef de la mission américaine en Irak rapportait :

« En 1985, alors que j'étais directeur adjoint de la Reagan Terrorism Task Force, [...] on nous a demandé de produire une définition du terrorisme qui pourrait être utilisée par l'ensemble du gouvernement. Nous en avons produit environ six, et dans absolument tous les cas, elles ont été rejetées, parce qu'une lecture attentive indiquait que notre propre pays avait été impliqué dans l'une de ces activités. »

Le 17 septembre 2024, à Beyrouth, l'explosion quasi-simultanée d'appareils de transmission (bipeurs, talkies-walkies, utilisés entre autres par des membres du Hezbollah pour communiquer) faisait plus de 40 morts et 3000 blessés. L'attaque revendiquée par les services secrets israéliens, a fait pour victimes des membres du Hezbollah mais aussi des civils, dont des enfants et du personnel hospitalier (usagers réguliers de ces appareils).

Loin de dénoncer des méthodes visant sans discernement toute une population et assumant les dégâts causés au-delà de la stratégie affichée, les médias dominants et certains politiciens, dont les réactions ont été largement diffusées, se sont immédiatement emparés de l'attaque comme un fait militaire à louer pour sa stratégie.

Ici, aucune qualification de terrorisme: et même au contraire. Le président du MR, Georges-Louis Bouchez, interrogé sur Radio Judaica, le 23 septembre, a déclaré *"Je trouve que cette attaque est plutôt un coup de génie. C'est extrêmement intelligent comme méthode."*

BIBLIOGRAPHIE

1. UNHR. (2024, July 9). UN experts declare famine has spread throughout Gaza strip. OHCHR.
2. Enssle, D. (2024, février 29). Des Israéliens tentent de bloquer l'arrivée de l'aide humanitaire à Gaza depuis plusieurs semaines. [infoSport]. rts.ch.
3. Bashi, S. (2023, octobre 30). Blocage des secours à Gaza | Human Rights Watch.
4. Franceinfo avec AFP. (2024, novembre 14). Guerre à Gaza : Les méthodes employées par Israël « correspondent aux caractéristiques d'un génocide », estime un comité spécial de l'ONU. Franceinfo.
5. McAllister, G. (2023, octobre 17). Gaza sous blocus depuis 16 ans : Effets dévastateurs pour l'agriculture, l'approvisionnement, les infrastructures, la vie quotidienne... Quid du « blocus total », des bombardements massifs ? Et demain d'une invasion ? – A l'encontre.
6. Kodmani, H. (2023, décembre 22). A Gaza, les habitants plus que jamais au bord de la famine. Libération.
7. Belga. (2024, octobre 24). L'Allemagne augmente ses exportations d'armes vers Israël malgré la contestation de sa population. RTBF.
8. Osman, N. (2023, décembre 28). Guerre à Gaza : Comment les choix linguistiques des médias minimisent les souffrances des Palestiniens. Middle East Eye édition française.
9. Dr. Samah Jabr sur Instagram : « A Humiliating Charity: How Scenes of Aid Distribution Violate the Dignity of Gaza's Children Dr. Samah Jabr #charity #gofundme ». (2024, octobre 4). Instagram.
10. Assemblée Générale des Nations Unies. (2024, septembre 20). Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés. Nations unies.
11. Cliche, Y. (2004). Laurence Michalak : la représentation des Arabes dans le cinéma américain. Séquences, (231), 36–37
12. Media Animations. (2020, décembre). « Le garçon arabe » au cinéma : entre fantasmes et menaces, une masculinité dans le viseur ? Pop Modèles.
13. Elia, N. (2024). Palestine. Un féminisme de libération. Les éditions du remue-ménage.
14. Awad, S. (2024, mai 15). EN IMAGES : Les Palestiniennes et la résistance anticoloniale dans les années 1930. Middle East Eye édition française
15. Negra, C. D. (2021, mars 10). L'histoire inachevée du féminisme palestinien. Orient XXI.
16. Collectif (2022), Sumud : paroles de résistance des prisonnières palestiniennes. Editions Antidote.
17. AWSA-Be. (s.d.) Femmes de Palestine, féminisme au quotidien Un outil pédagogique d'AWSA-Be. AWSA-Be.
18. Léonard, J. (2024, février). À propos des luttes des femmes palestiniennes : Interview avec Sandrine Mansour. CVFE Collectif contre les violences familiales et l'exclusion.

BIBLIOGRAPHIE

19. Duroch, F. L'Homme, M. (2022, novembre 28). Considérations éthiques autour de l'utilisation de l'imagerie humanitaire—Alternatives Humanitaires.
20. Traduction de : "Some of us are so deliberately dehumanized that no description of the barbaric manner of our suffering or deaths could suffice to prove our humanity" de Lina Mounzer pour The Markaz: Mounzer, L. (2024, octobre 4). A Year of War Without End. The Markaz Review.
21. Ko, A. & Ko, S. (2017). Aphro-ism: Essays on Pop Culture, Feminism, and Black Veganism from Two Sisters. Lantern Books.
22. Fanon, F. (1961) Les damnés de la terre. Paris: F. Maspero.
23. Harchi, K. (2022, mai 22). BALLAST • Les animaux avec nous, nous avec les animaux. BALLAST.
24. Shohat, E. (2006). Le sionisme du point de vue de ses victimes juives. Les juifs orientaux en Israël. Editions la fabrique.
25. Fassin, D. (2024). Une étrange défaite, sur le consentement à l'écrasement de Gaza., Paris : Editions La Découverte.
6. Duroch, F. L'Homme, M. (2022, novembre 28). Considérations éthiques autour de l'utilisation de l'imagerie humanitaire—Alternatives Humanitaires.
27. Fassin, D. (2024). Une étrange défaite, sur le consentement à l'écrasement de Gaza., Paris : Editions La Découverte.
28. L'Echo. (2024, octobre 20). En direct | Plus de 42.000 morts à Gaza depuis le début de la guerre, selon le Hamas. L'Echo.
29. Jandeaux, L.-N. (2024, septembre 30). Le bilan annuel des femmes et des enfants tués par Israël à Gaza dépasse celui de tous les autres conflits récents, alerte Oxfam. Oxfam France.
30. Amnesty International. (2004, octobre 25). ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉS Des colons israéliens mènent une campagne d'intimidation contre les Palestiniens et les représentants internationaux. Bulletin d'information 266/2004. Amnesty International.
31. Massa, B. (2024, février 15). Quand Israël emprisonne les enfants palestiniens, ou l'autre visage de la répression. Amnesty France.
32. L'Humanité. (2010, décembre 23). Charles Enderlin « La mort de Mohammed Al Dura n'était pas une mise en scène ». L'Humanité.
33. Yakin, J. & al. (2023, décembre 12). Une maman pleure-t-elle un faux bébé en plastique à Gaza, faisant croire à un bébé mort, comme l'affirme Christian Estrosi ? Franceinfo.
34. Hamad, F. B. (2024, février 14). À Gaza, les soldats israéliens mettent en scène leurs crimes en vidéo. Orient XXI.
35. Forey, S. (2024, février 28). Des soldats israéliens déployés à Gaza mettent en scène leurs exactions sur les réseaux sociaux. Le Monde.

BIBLIOGRAPHIE

36. Hawari, Y. (2024, janvier 24). Why are Israeli soldiers sharing snuff videos from their genocide in Gaza? Al Jazeera.
37. La pratique des trophées humains est une réalité des guerres de conquête menées par les troupes de l'État indépendant du Congo (EIC), des années 1880 aux années 1900. Arzel, L. (2020) Les « sanglants trophées » de la conquête Découpe des corps et guerres coloniales dans l'État indépendant du Congo fin XIXe siècle-début XXe siècle. *Monde(s)* N° 17(1), 79-109.
38. Slama, Y. (2023, novembre 13). La proximité entre le Hamas et les djihadistes, une mystification occidentale. *Orient XXI*.
39. B. (2023, décembre 12). Israël : Le mensonge comme arme de guerre. *Contre Attaque*.
40. AFP. (2023, octobre 28). Guerre Israël-Hamas : Comment l'AFP utilise le mot terroriste. AFP.com.
41. Ubertalli, O. (2023, novembre 14). Hamas non qualifié de « terroriste » : Pourquoi l'AFP persiste et signe. *Le Point*.
42. Warland, M. (2023, octobre 10). Inside - Guerre Israël-Gaza : Quels termes et quelles images la RTBF choisit-elle d'utiliser ?RTBF.
43. Coskun, A. (2014) Les listes d'organisations terroristes, un instrument juridique éminemment politique. *Recherches Internationales*. [Online] 101 (1), 149-160.
44. Martin Griffiths : « Les Nations Unies ne considèrent pas le Hamas comme une organisation terroriste ». (16 décembre 2024). Consulté 18 décembre 2024, à l'adresse
45. Lambert, I. (2023) Hamas : Risques et périls de l'appellation « terroriste ». Les dossiers du CERI.
46. Idem
47. Coskun, A. (2014) Les listes d'organisations terroristes, un instrument juridique éminemment politique. *Recherches Internationales*. [Online] 101 (1), 149-160

10. INSTRUMENTALISATION DE L'ANTISÉMITISME

« Rejetez tout amalgame entre sionisme, antisionisme et antisémitisme. L'antisémitisme est un racisme, un délit ; l'antisionisme est une critique politique légitime d'un État colonial qui bafoue le droit international depuis 76 ans. Le sionisme est non seulement une injustice historique faite aux Palestiniens, [...] il nous met, juives et juifs, en danger parce qu'il prétend parler en notre nom. »¹

Le caractère génocidaire de la guerre menée contre la Palestine jette une lumière crue sur le sionisme réellement existant² et son caractère colonial. Malgré cela, ce cadre analytique est rarement mobilisé par les média grand public occidentaux. Au contraire, on ne compte plus les articles et cartes blanches accusant d'antisémitisme toute personne ou institution qui défend des positions antisionistes; qui dénonce les actions du régime israélien ou qui les analyse sous le prisme colonial ou qui proteste simplement contre le génocide en cours.



IDÉES ET DÉBATS > GUERRE AU MOYEN-ORIENT

Shai Davidai : "Les juifs antisionistes donnent une approbation kasher aux antisémites"

Antisémitisme. Le professeur, qui avait alerté en octobre contre la prolifération d'organisations pro-terroristes dans les universités, réitère ses inquiétudes. Pis : "les choses ont empiré", assure-t-il.
L'Express, 23/03/2024



Annemie Schaus

Rectrice de l'Université libre de Bruxelles
1 mois



Aucune parole et aucun acte antisémites ne sont tolérés à l'ULB et il n'y a pas de mais

Les récents événements d'Amsterdam, guidés par un antisémitisme virulent grossièrement maquillé derrière le cache-sexe de l'antisionisme, ont alimenté cette vague qui ne cesse d'enfler : celle de l'antisémitisme qui revient, décomplexé, de plus en plus violent.

Proclamer « Pas de sionistes dans mon quartier, pas de quartier pour les sionistes » est un appel intolérable à la violence, à la violence contre les Juifs. Au-delà du jeu de mots facile, « pas de quartier » ne signifie rien d'autres que « tuez-les ». Et les mots peuvent tuer, quand ils cautionnent le crime et arment les tueurs.

S'opposer à la politique de Netanyahu et à sa réponse disproportionnée aux actes terroristes du Hamas ne « normalise » pas l'antisémitisme. Il doit être combattu partout avec la plus grande fermeté. Je ne laisse ni ne laisserai passer aucun acte antisémite dans mon université.

664

10. INSTRUMENTALISATION DE L'ANTISÉMITISME

Cet amalgame est rendu possible car depuis le début de son existence, le régime israélien se présente comme le représentant de tou-te-s les Juif-ve-s du monde, une position contestée, en premier lieu, par de très nombreux-ses Juif-ve-s (et ce depuis plus d'un siècle)³.

En Europe, 22 collectifs juifs (dont 3 belges) rassemblés en réseau, l'European Jews for Palestine, rejettent explicitement l'« *idéologie de suprématie juive de l'État sioniste* »⁴. Aux États-Unis, Jewish Voice for Peace (JVP) est une organisation américaine juive qui compte plus de 700 000 sympathisant-e-s et adopte des positions radicalement critiques envers Israël et le sionisme⁵.

Ces voix sont malheureusement peu relayées par les médias grand public occidentaux qui ont tendance à favoriser des associations juives et sionistes qui organisent une confusion dangereuse entre critiques du régime israélien et antisémitisme dans le but de criminaliser et délégitimer toute critique de ce régime.

Cette instrumentalisation est d'autant plus grave qu'elle risque de nuire à l'efficacité de la lutte contre le véritable antisémitisme et fracture le front antiraciste, diminuant ainsi son efficacité dans la lutte contre toutes les formes de racismes. La preuve en est que la plupart des partis d'extrême-droite du monde soutiennent le régime israélien ... au nom de la lutte contre l'antisémitisme⁶.

L'antisémitisme est un racisme dirigé spécifiquement contre les Juif-ve-s. Il s'agit d'une construction sociale et idéologique qui a évolué au fil du temps, passant de l'antijudaïsme religieux à l'antisémitisme racial au XIXe siècle. L'antisémitisme s'est construit historiquement, particulièrement en Europe, en attribuant notamment aux Juif-ve-s une responsabilité collective des maux de la société (en les accusant de conspirations secrètes notamment). Cette idéologie a été utilisée pour justifier la persécution des Juif-ve-s qui a culminé avec le judéocide.⁷

10. INSTRUMENTALISATION DE L'ANTISÉMITISME

La nature coloniale du sionisme et, par conséquent, de l'État d'Israël, a été envisagée par les Palestinien-ne-s et les premier-ère-s sionistes. Le paradigme du colonialisme de peuplement est mobilisé depuis des décennies dans les milieux universitaires et militants pour analyser les dynamiques à l'œuvre en Palestine.

Cette grille de lecture est essentielle pour comprendre les enjeux de cette situation et envisager une solution. C'est pour cette raison qu'il nous semblait utile de revenir très brièvement sur ce qu'est le sionisme et son histoire.

Le mouvement sioniste moderne, comme organisation et comme doctrine, apparaît à la fin du XIXe siècle et répond au regain massif d'antisémitisme que connaît l'Europe à cette époque.

Son fondateur, Théodore Herzl, notamment après avoir assisté à l'affaire Dreyfus, prend conscience de la puissance de l'antisémitisme. Il conclut en « l'inanité des espoirs d'assimilation et opte pour la fondation d'un État juif en Palestine comme la meilleure solution au « problème juif »⁸.

Le sionisme est donc une entreprise visant à répondre à un antisémitisme jugé inévitable par la constitution d'un État où les Juif-ve-s du monde entier pourraient trouver protection.

De nos jours, certain-e-s présentent le sionisme comme un mouvement de libération nationale du peuple juif. Cette définition, fruit d'une confusion délibérément entretenue entre sionisme théorique (qui peut inclure diverses visions d'un foyer juif) et sionisme réellement existant⁹, est démentie par les faits.

Un mouvement contesté dès le départ

« A sa création (...), le sionisme n'était qu'une expression, non essentielle, de la vie culturelle juive. » « Au moins jusqu'à l'établissement de l'État d'Israël en 1948, la plupart des antisionistes étaient juifs, et jusqu'au début de la Seconde guerre mondiale, les Juifs (...) étaient majoritairement antisionistes » pour différentes raisons.

10. INSTRUMENTALISATION DE L'ANTISÉMITISME

Le courant religieux considérait le sionisme comme « une forme de sécularisation destinée à faire disparaître le judaïsme. En remplaçant la rédemption messianique attendue par une souveraineté étatique juive, le sionisme force et précipite l'avènement messianique et commet ainsi un sacrilège »¹⁰. Par ailleurs, les religieux·ses étaient aussi sensibles au fait que le sionisme veuille mettre fin au caractère exilique du peuple juif.

Le courant assimilationniste, essentiellement composé de la bourgeoisie juive européenne, considéraient le sionisme comme une tentative de faire des juif·ve·s occidentaux·ales des étranger·ère·s dans leurs pays. Il s'inquiétait de l'accusation possible de « double allégeance » à l'encontre des Juif·ve·s, si un état juif venait à exister.

Les juif·ve·s marxistes internationalistes et révolutionnaires, présent·e·s dans tous les groupes politiques communistes et socialistes d'Europe, défendaient l'idée que nation et sentiment national ne sont pas obligatoirement liés à un territoire géographique avec des frontières délimitées. Ils considéraient également « que la réponse à l'antisémitisme ne pouvait prendre la forme d'un départ, mais devait s'en prendre au mal lui-même (répliquer au racisme par l'antiracisme) et à ses causes : le capitalisme. »¹¹

Dans les années 1920, à partir de leurs constats sur le terrain, des sionistes juif·ve·s récemment immigré·e·s en Palestine exprimeront des réserves contre un sionisme qui nie la « question arabe » et militeront pour la coexistence égalitaire entre arabes chrétien·ne·s et musulman·e·s et juif·ve·s.

Ces résistances s'estompèrent dans les années 1950 après le judéocide. « Le succès du mouvement sioniste est dû, non à la volonté du peuple juif de s'autodéterminer en Palestine, mais aux persécutions hitlériennes qui ont contraint de nombreux Juifs à chercher refuge où que ce soit : une situation d'urgence et non l'expression d'une libre volonté. »¹²

10. INSTRUMENTALISATION DE L'ANTISÉMITISME

Le sionisme est un colonialisme

La naissance du sionisme est aussi à replacer dans le cadre idéologique de l'impérialisme colonial européen du 19^e siècle. Pour les fondateur·ice·s du sionisme, les dimensions coloniales du mouvement étaient évidentes (ces aspects furent minorés à partir des années 1950 après que les luttes anticoloniales aient réussi à renverser plusieurs empires coloniaux). « *En hébreu, on dit hitiashvouth, que l'on traduit, en anglais par settlement, et en français par colonisation. Cette terminologie est la terminologie officielle du mouvement sioniste et de l'État d'Israël.* »

La Palestine était considérée par les sionistes comme un lieu vide d'habitant·e·s palestinien·ne·s. Les Palestinien·ne·s étaient présenté·es comme une population peu nombreuse et composite installée là par les Ottoman·ne·s. Iels occuperaient une terre qu'iels n'étaient pas capables d'entretenir et qui n'attendait qu'à se faire habiter et être rendue productive (« faire fleurir le désert »).

“ —

1901 « Une terre sans peuple, pour un peuple sans terre »

Israël Zangwill, père fondateur du sionisme politique

1969 « Qui sont les Palestiniens ? Je ne connais personne de ce nom. Ils n'existent pas »

« Comment pourrions-nous rendre les territoires occupés ? Il n'y a personne à qui les rendre »

Golda Meïr, ancienne Première Ministre socialiste

2023 « Le peuple palestinien est une invention de moins de cent ans. Est-ce qu'ils ont une histoire, une culture ? Non, ils n'en ont pas. Il n'y a pas de Palestiniens, il y a juste des Arabes »

Bezalel Smotrich, ministre des finances

— ”

Or la Palestine était bel et bien habitée. « Cette réalité était bien connue des dirigeants sionistes. Une délégation envoyée en Palestine par les premières organisations sionistes rapportait à ses membres « La mariée est belle mais elle est mariée à un autre homme. »¹³

« **Cette situation épineuse n'était pas unique** : le sionisme était un mouvement similaire à ceux qui ont colonisé les deux Amériques, l'Afrique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, un **colonialisme de peuplement**. C'est-à-dire un colonialisme motivé par le désir de s'approprier des terres dans un pays étranger contrairement au colonialisme classique qui convoite les ressources naturelles des pays colonisés. Contrairement aux projets coloniaux au service d'un empire (...), les colons sont des réfugiés qui cherchent non seulement un foyer, mais une mère-patrie. Le problème était que les nouvelles « patries » étaient déjà habitées par d'autres habitants.

En réponse, la communauté des colons faisait valoir que la nouvelle terre leur appartenait par droit divin ou moral. (...) Souvent la méthode employée pour surmonter de tels obstacles était l'extermination progressive des indigènes. »¹⁴

C'est pour cela que « la Bible est devenue à la fois la justification et la feuille de route de la colonisation sioniste de la Palestine. Elle a joué un rôle important dans le récit israélien dominant. (...) Dans ce récit, « Israël » a existé jusqu'en 70 de l'ère chrétienne, lorsque les Romains l'ont détruit et dispersé son peuple. (...) Après l'an 70, selon ce récit, la terre de Palestine sera plus ou moins vide d'habitants jusqu'au retour des sionistes. »¹⁵

La religion est restée un aspect important même après la colonisation et l'annexion des terres palestiniennes.

« Après l'occupation par Israël de la Cisjordanie et de Gaza en 1967, la Bible continua à être utilisée à des fins similaires. » « Les factions les plus militantes du Goush Emounim, le mouvement de colonisation de l'après-1967, ont profité des circonstances très particulière créées par la domination israélienne sur la Cisjordanie et Gaza pour enchaîner les dépossession au nom des textes sacrés.»

Le rôle de ce courant est toujours aussi important de nos jours. « La majorité des militants sionistes dans le monde sont des chrétiens évangéliques »¹⁷, iels représentent environ 20 millions aux Etats-Unis. Iels soutiennent généralement les positions les plus radicales du sionisme religieux juif, comme l'idée d'un "Grand Israël" incluant les territoires palestiniens et financent, à ce titre, la colonisation de la Palestine.

10. INSTRUMENTALISATION DE L'ANTISÉMITISME

Cela a été accueilli favorablement par les sionistes chrétien-ne-s. « *Il s'agissait donc d'un plan à double détente : se débarrasser des Juifs et, en même temps, réaliser le plan divin par lequel la seconde venue du Christ sur Terre serait accélérée par le retour des Juifs en Palestine (et leur conversion subséquente au christianisme, ou leur rôtissement en Enfer s'ils la refusaient)*»¹⁶

Cependant, les dirigeant-e-s sionistes savaient que l'autorité de la Bible ne serait pas suffisante. « **Occuper une Palestine déjà habitée nécessiterait forcément une politique systématique de colonisation, de dépossession, et même de nettoyage ethnique.** »

Dans un premier temps, la dépossession se fit via **le foncier**. « *Cela implique la fin du vieux régime féodal/communautaire des terres qui, auparavant, ne permettait pas d'aliéner la terre sans le maintien sur le sol des métayers qui le cultivaient immémorialement de père en fils. En clair, cela revenait à un achat permettant d'expulser les communautés paysannes qui y vivaient et considéraient que cette terre qu'elles cultivaient était à elles.* »¹⁸

Avec la déclaration Balfour, grâce au soutien de la Grande-Bretagne, « *les sionistes peuvent installer l'esquisse d'un exécutif, l'Agence Juive. Ils peuvent désormais procéder avec plus de liberté que naguère à la conquête du sol, à la conquête du monopole du travail, et au boycott des productions arabes.* »¹⁹

Plus tard, la « nécessité » d'organiser un transfert de population se concrétise. Après les conclusions de la commission Peel, « *Ben Gourion proteste contre l'idée d'un partage de la Palestine – pour lui, la Palestine doit être exclusivement juive – mais il s'en contente faute de mieux si cela permet la naissance de l'État juif. Déjà, le projet d'un "transfert" des Arabes le séduit : « Il existe, dans les propositions de la commission Peel, la possibilité de transférer les populations arabes avec leur consentement, ou sinon par la force, et donc d'élargir la colonisation juive.* »²⁰

« *Dans le même temps, le génocide nazi installe en profondeur le traumatisme fondateur qui était destiné à légitimer sans discussion aux yeux du monde le projet sioniste, d'autant plus que les Juif-ve-s d'Europe ne purent compter sur une solidarité agissante de personne, ni de l'Église catholique, ni des États occidentaux.* »²¹

10. INSTRUMENTALISATION DE L'ANTISÉMITISME

Après la **Nakba**, c'est-à-dire l'assassinat de plus de 15 000 palestinien-ne-s, l'expulsion de plus de 750 000 Palestinien-ne-s et la destruction de plus de 500 villages palestiniens²² par les milices et organisations paramilitaires sionistes, les sionistes s'engagèrent dans un travail minutieux, systématique et soigneusement planifié d'**effacement de tout ce qui pouvait encore faire référence aux traces des Palestinien.ne.s** et cherchèrent à exhumer tout ce qui pouvait évoquer les Hébreux.²³

Ce processus de nettoyage ethnique qui tente d'éliminer le peuple palestinien va de pair avec le vol des terres, des maisons, de l'histoire et de la culture palestiniennes. Cet effacement a été désigné comme un « *mémoricide* » par l'historien Ilan Pappé dans son ouvrage *Le Nettoyage ethnique de la Palestine*. La résolution 194 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, adoptée le 11 décembre 1948, demande à Israël de permettre aux réfugiés palestiniens souhaitant rentrer chez eux de le faire le plus tôt possible. Cependant, les dirigeants israéliens ont fait obstruction à cette résolution et ont mis en place une série de lois visant à légaliser l'expropriation des terres palestiniennes²⁴.

Les victimes juives du sionisme

Le sionisme est une structure qui non seulement a colonisé les Palestinien.ne.s, mais a aussi exacerbé des divisions internes parmi les Juif-ve-s eux-mêmes. Le sionisme a infériorisé les Juif-ve-s Misrahim (originaires de différentes régions arabes, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, telles que l'Irak, le Yémen, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte) et placé les Juif-ve-s ashkénazes (d'origine européenne) au sommet. Cette idéologie a imposé une conception eurocentrée de la judéité²⁵, marginalisant l'expérience d'une grande partie de la communauté juive. Selon Ella Shohat²⁶, le traitement des Juif-ve-s arabes à leur arrivée en Israël dans les années 1950 a été largement comparable à celui réservé aux Palestinien-ne-s. En leur niant tout droit à l'autoreprésentation, iels ont été assimilé-e-s à des êtres primitif-ve-s, coincé-e-s dans des traditions et un folklore dépassé. Des mouvements de protestation et de résistance comme les Panthères noires d'Israël ont émergé dans les années 1960 en réaction à ces discriminations.

10. INSTRUMENTALISATION DE L'ANTISÉMITISME

La guerre de juin 1967 permet à Israël d'occuper la Cisjordanie, Gaza, le Golan syrien et le Sinaï égyptien. Cela marque « *un tournant important dans la mesure où les Palestinien-ne-s accèdent à la « visibilité » : les Israélien-ne-s ne peuvent plus ne pas les voir. Les Palestinien-ne-s ne peuvent plus être rejeté-e-s hors de l'histoire. C'est le nœud du drame israélien : puisque désormais les Palestinien-ne-s font partie du paysage que les sionistes veulent investir et coloniser, que faire pour les empêcher de devenir des acteur-ice-s historiques, porteur-euse-s d'un projet autonome de renaissance nationale.* »²⁷

Depuis 1967, « *deux discours articulent la réalité politique israélienne, en ce qui concerne les territoires occupés. Il s'agit du discours sur la sécurité d'Israël par des frontières défendables (parti travailliste) et du discours nationaliste-mystique (le Likoud)* ». ²⁸ Mais malgré les différences rhétoriques, la politique de colonisation a été poursuivie par tous les gouvernements israéliens depuis 1967.

Le génocide en cours constitue donc la suite logique de la volonté d'éradiquer les Palestinien.ne.s qui prévaut depuis bien avant la naissance de l'État israélien. S'y opposer et critiquer le sionisme en tant que projet colonial est donc nécessaire et ne peut être considéré comme de l'antisémitisme.

Souhaiter la désionisation (donc décolonisation) de la Palestine ne signifie en aucun cas souhaiter la destruction de la communauté juive, ni de la population israélienne.

« Libérer la Palestine, c'est mettre fin aux institutions qui assurent la poursuite d'un processus de spoliation, de relégation et de négation des droits de tout un peuple. C'est œuvrer à transformer les rapports sociaux entre Palestinien-nes et Israélien-nes et mettre un terme au colonialisme qui les abîme tous-tes. »³⁰



INSTRUMENTALISATION DE L'ANTISÉMITISME

BIBLIOGRAPHIE

1. Le 3 octobre 2024, lors du lancement de l'European Jews for Palestine, l'anthropologue Eléonore Merza-Bronstein a pris la parole pour l'Anti-Zionist Jewish Alliance in Belgium (AJAB)
2. Collectif (2024, octobre 18). Contre l'antisémitisme et ses instrumentalisation. La fabrique éditions.
3. Orès, B. et al. (eds.) (2023) Antisionisme, une histoire juive. Paris: EEditions Syllepse.
4. Évènement de lancement du réseau « European Jews for Palestine » (EJP) au Parlement européen le 3 octobre 2024—UJFP.
5. Voir le site de Jewish Voice for Peace
6. Mauzé, G. (2018, juillet 3). Israël et l'extrême droite européenne : Les dessous d'une lune de miel - Revue Politique.
7. Vidal, D. (2019) Antisionisme = antisémitisme? : réponse à Emmanuel Macron. Nouvelle éd. actualisée et augmentée. Montreuil: Libertalia.
8. Liebman, M. (1975). Qu'est-ce que le sionisme ? Brochure éditée par l'Association Belgo-Palestinienne. Institut Liebman.
9. Collectif Tsedek! (s.d.). Manifeste. Tsedek – Collectif Juif Décolonial.
10. Orès, B. et al. (eds.) (2023) Antisionisme, une histoire juive. Paris: Editions Syllepse
11. Liebman, M. (1975). Qu'est-ce que le sionisme ? Brochure éditée par l'Association Belgo-Palestinienne. Institut Liebman.
12. Orès, B. et al. (eds.) (2023) Antisionisme, une histoire juive. Paris: Editions Syllepse
13. Pappé, I. (2022) Les dix légendes structurantes d'Israël. Paris: les Nuits rouges.
14. Idem
15. Idem
16. Idem
17. Orès, B. et al. (eds.) (2023) Antisionisme, une histoire juive. Paris: Editions Syllepse
18. Meynier, G. (2005) . Le colonialisme israélien ou les origines de la question palestinienne. NAQD, N° 21(1), 11-35.
19. Idem
20. Idem
21. Pappé, I. (2022) Les dix légendes structurantes d'Israël. Paris: les Nuits rouges.

INSTRUMENTALISATION DE L'ANTISÉMITISME

BIBLIOGRAPHIE

22. (De)Colonizer (s.d.). Maps: Colonialism in destru(A)ction. Palestinian, Jewish and Syrian localities destroyed since the beginning of Zionism until 2017. (de) colonizer. research / art laboratory for social change.
23. Pirinoli, C. (2005) Effacer la Palestine pour construire Israël: Transformation du paysage et enracinement des identités nationales. *Études rurales*. (173/174), 67–85.
24. Khader, B. (1984) La notion de 'colonisation' dans l'idéologie et la pratique sioniste. *Cahiers de la Méditerranée*. [Online] 29 (1), 147–168.
25. Azoulay, A. (2023) La résistance des bijoux : contre les géographies coloniales. Sète: Rôt-Bò-Krik.
26. Shohat, E. (2006). Le sionisme du point de vue de ses victimes juives. Les juifs orientaux en Israël. La fabrique éditions.
27. Khader, B. (1984) La notion de 'colonisation' dans l'idéologie et la pratique sioniste. *Cahiers de la Méditerranée*. [Online] 29 (1), 147–168.
28. Idem
29. United Nations General Assembly. (1975). United Nations General Assembly Resolution 3379 (1975).
30. Tsedek collectif. (2024, mai 10). "Palestine libre, de la mer au Jourdain », l'histoire d'un slogan et de sa criminalisation. Tsedek!

CONCLUSION

Pour conclure ce premier volume, nous souhaitons évoquer **les aspects du génocide en cours en Palestine qui sont invisibilisés** par les médias grand public occidentaux.

Selon les critères établis par la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948, le génocide implique des actes commis avec *"l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux"*¹. La Convention identifie **cinq actes spécifiques** : le meurtre de membres du groupe ; les atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ; la soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ; les mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe et le transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe (ce dernier acte est le seul qui ne semble pas avoir été commis par le régime israélien).

Ajoutons qu'il n'existe pas de nombre minimal ou maximal de victimes pour qualifier un génocide. Habituellement, la difficulté principale réside dans la preuve de l'intention spécifique de détruire le groupe ciblé. Or les déclarations des responsables israéliens à ce sujet sont sans équivoque.

C'est au regard de cette définition, élaborée en réponse directe au judéocide, que de nombreux experts considèrent qu'Israël est coupable de crime de génocide.

Mais pour **tenter de saisir l'ampleur de la destruction qui touche la société palestinienne**, il faudrait décrire l'ensemble de la stratégie plus large qui vise à effacer non seulement la vie physique des Palestiniens, mais aussi leur culture, leur histoire, et leur avenir.

L'écocide

L'écocide² fait référence à la **destruction systématique de l'environnement dans le but de nuire à la survie des populations humaines** (et animales). Les actions menées par le régime israélien visent à détruire les ressources naturelles vitales pour la population palestinienne.

Au 1er septembre 2024, **67,6% des terres cultivables de Gaza** (10 183 hectares sur 15 053 hectares) **ont été détruites**.³

La pollution de l'eau, de l'air et des sols atteint des niveaux toxiques à cause des résidus chimiques des bombardements.⁴

Rappelons que les terres agricoles à Gaza étaient la cible largages d'herbicides par des avions israéliens depuis 2014.⁵

CONCLUSION

Dans le reste de la Palestine, les **terres agricoles, les vergers et les oliveraies palestiniennes sont défrichées pour faire place à des colonies israéliennes.**⁶

« Depuis 1967, au moins 800.000 arbres ont été déracinés, brûlés ou détruits par les autorités ou les colons israéliens. Par ailleurs, depuis l'occupation militaire israélienne de la Cisjordanie, les colons et les autorités israéliennes volent les oliviers palestiniens et les transfèrent pour les replanter dans les colonies et les grandes villes israéliennes. C'est ainsi qu'un olivier centenaire volé orne aujourd'hui l'entrée de la colonie de Ma'aleh Adumim. »⁷

Ces actions ont un effet dévastateur sur les moyens de subsistance des Palestiniens, en particulier dans les zones rurales, où l'agriculture constitue une part essentielle de l'économie locale.

A Gaza, les installations de gestion des déchets ayant été détruites, plusieurs décharges improvisées ont vu le jour contaminant l'eau (95% de l'eau est impropre à la consommation) et l'air.⁸ Depuis 1967, quand « les autorités militaires israéliennes s'étaient emparées de toutes les ressources en eau et des infrastructures associées dans les territoires palestiniens occupés »⁹, **l'eau est un outil de contrôle sur les territoires palestiniens.**

Une ordonnance militaire soumet toute nouvelle construction d'infrastructure hydraulique à une autorisation de l'armée israélienne, presque impossible à obtenir.

Cela résulte évidemment à **une utilisation extrêmement inégale des ressources en eau** de la région. En 2007 que les Palestiniens de Cisjordanie consommaient en moyenne 60 litres par personne et par jour, contre 300 pour les Israélien·es, cette situation s'est très probablement aggravée depuis.¹⁰

Le scolacide

Ce terme « fait référence à **l'anéantissement systémique de l'éducation** par l'arrestation, la détention ou l'assassinat d'enseignants, d'étudiants et de membres du personnel éducatif, ainsi que par la destruction des infrastructures éducatives. ».

En avril 2024, à Gaza, **80% des écoles et des universités avaient été détruites.** En Cisjordanie, les écoles et les universités sont la cible d'une campagne d'arrestations et d'attaques intensifiées par les autorités israéliennes.

Depuis le 7 octobre 2023, il a été constaté une augmentation **des arrestations d'universitaires** et d'étudiant·e·s et **des raids militaires** sur les campus universitaires.

CONCLUSION

A Gaza, au moins 200 bâtiments historiques ont été très endommagés ou détruits, ainsi que 12 musées et de nombreux centres culturels.

Les Archives centrales de la ville de Gaza, contenant des milliers de documents historiques importants, ont été détruites. Seize cimetières ont été endommagés, certains ayant été rasés par des bulldozers. Et cette liste n'est pas exhaustive.¹¹

« *Le projet colonial de peuplement d'Israël ne consiste pas simplement à chasser les Palestiniens du présent en les forçant à quitter leurs maisons et en créant des conditions de vie invivables. Il s'agit également de les effacer de l'histoire de la terre de la Palestine historique dans le but de leur refuser toute prétention à la souveraineté et à l'indigénéité.* »¹²

L'urbicide

L'urbicide fait référence à la **destruction délibérée d'infrastructures urbaines**, les habitations, les écoles, les hôpitaux, et d'autres structures vitales dans une société.

Ce phénomène a été largement observé dans le cas de Gaza, où l'aviation israélienne a régulièrement bombardé des infrastructures civiles. Ce type de destruction d'infrastructures a rendu Gaza **pratiquement inhabitable** (même si les bombardements cessaient immédiatement).

En Cisjordanie et à Jerusalem-Est, **les démolitions de maisons, d'écoles, et d'autres infrastructures essentielles sont fréquentes**. Cette destruction est souvent accompagnée de l'expansion des colonies israéliennes, qui empiètent sur les terres palestiniennes et fragmentent les communautés.

La démolition de quartiers entiers et la construction de barrières et de colonies réduisent non seulement l'espace physique disponible pour les Palestiniens, mais aussi l'espace politique et social.

Face à ces tentatives d'anéantissement, le peuple palestinien résiste par tous les moyens depuis plus d'un siècle.

Ici, en tant que média d'action collective, la responsabilité de nous opposer à l'« escorte médiatique du génocide » nous incombe.

CONCLUSION

“

« Depuis le 7 octobre, c'est bien l'histoire des vainqueurs qui s'écrit, tant par Israël sur le terrain que par les pays occidentaux à travers la construction d'un récit dont les dissidences sont condamnées.

Mais une autre histoire s'écrira un jour. Elle mettra en perspective les décennies d'oppression et de résistance, de spoliation et d'espérance, de luttes pacifiques et de révoltes violentes, de culture restée vive au-delà de la passion destructrice. Une voix sera rendue aux Palestiniens, et avec une langue renaitra. Les mots retrouveront leur signification. On en dira plus « antisémitisme » pour demande de justice et de dignité. On n'osera plus affirmer que la vie des uns a moins de valeur que la vie des autres et que la mort des premiers n'est pas aussi grave que la mort des seconds. On comprendra que la déshumanisation de l'ennemi est la perte de l'humanité de celui qui la prononce. (...) Cette histoire ne sera plus animée par le mensonge et la haine, mais par la vérité et l'espoir comme le rêvait le poète palestinien Refaat Alareer... »

Didier Fassin, (2024) *Une étrange défaite, sur le consentement à l'écrasement de Gaza*, Paris : Éditions La Découverte.

”



CONCLUSION BIBLIOGRAPHIE

1. Bureau de la prévention du génocide et de la responsabilité de protéger. (2018). La convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, 1948-2018. Appel : ratification universelle 2018. Nations Unies.
2. Voir la définition par la fondation stop ecocide international, consultable à l'adresse : Corps
3. Food and Agriculture Organizations of the United Nations. (2024). Agricultural Damage Assessment in the Gaza Strip from October 7th 2023 to September 1st 2024. United nations.
4. Pernot, P. (2024, avril 29). À Gaza, des activistes dénoncent un crime d'écocide. Reporterre, le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre.
5. Conflict and Environment observatory. (2019, juillet 19). Forensic Architecture | Herbicidal warfare in Gaza. CEOBS.
6. Ruck, I. (2024, février 6). L'agriculture en Palestine : Une histoire d'insécurité alimentaire et de résistance. CAREP Paris.
7. Blume, M. (2024, novembre 20). Génocide culturel et résistances en Palestine - Agir par la culture.
8. Abu Abdu, A. (2024, septembre 28). Les déchets s'accumulent à Gaza et les conséquences sur la santé publique sont désastreuses. Chronique de Palestine.
9. Amnesty International. (2017, novembre 29). L'occupation de l'eau. Amnesty International.
10. Idem
11. Vazzoler, M. (2024, septembre 26). Des chercheurs publient un inventaire du patrimoine détruit à Gaza. Le Quotidien de l'Art.
12. Blume, M. (2024, novembre 20). Génocide culturel et résistances en Palestine - Agir par la culture.

RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

- AJAB (Anti-Zionist Jewish Alliance in Belgium): L'AJAB est une organisation de juifs belges qui s'opposent au sionisme et s'organisent en solidarité avec la Palestine.
- Tsedek! : collectif de juifs et juives décoloniaux-ales luttant contre le racisme d'État en France et pour la fin de l'apartheid et de l'occupation en Israël-Palestine.
- UJFP (Union Juive Française pour la Paix) : association juive laïque rassemblant des adhérents aux histoires et aux parcours divers et fermement attachés au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes
- Université Populaire de Bruxelles : mouvement étudiant belge qui lutte pour la libération de la Palestine et contre tous les impérialismes.
- ABP (Association Belgo-Palestinienne) : asbl de droit belge fondée en 1975 afin de défendre et promouvoir les droits inaliénables du peuple palestinien à son territoire et à son État.
- Addammeer (association de soutien aux prisonniers et de défense des droits humains) : institution civile non gouvernementale palestinienne qui soutient les prisonniers politiques palestiniens détenus dans les prisons israéliennes et palestiniennes.
- Charleroi pour la Palestine : plateforme de soutien à la Palestine et d'organisation d'évènements de solidarité avec le peuple palestinien.
- Hidden Palestine : plateforme qui cherche à combler les lacunes dans la couverture médiatique de l'art et la culture palestiniennes.
- Let's talk Palestine : plateforme d'éducation sur la cause palestinienne. Page instagram, podcast,..
- Samidoun : réseau de solidarité aux prisonniers palestiniens.
- Blast [français] : média indépendant, qui se veut accessible au plus grand nombre pour aiguïser l'esprit critique et donner envie de résister et d'agir. Blast traite de nombreuses questions sociales à travers des reportages, des émissions et des entretiens.
- Frank Barat [anglais, français] : journaliste, producteur et activiste, il fait des entretiens avec de nombreux.ses intellectuel.le.s et activistes pour traiter de la question palestinienne.

RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

- Le Média [français] : média indépendant engagé en faveur des causes sociales et écologiques, féministes et antiracistes, ouvertement progressiste et humaniste et propose un regard différent par rapport à celui véhiculé par les médias dominants.
- PDH ; Parole D'Honneur [français] : média indépendant qui propose des émissions de débat politique, pour un regard neuf sur l'actualité en faisant entendre la voix des quartiers et de l'immigration post-coloniale.
- Bruxelles Dévie [français] : Un média indépendant bruxellois qui traite les actualités politiques et gouvernementales en Belgique qui visibilise les différentes luttes sociales et dénoncent les violences policières en Belgique.
- Agence Média Palestine [français] : base de données de milliers de vidéos, photos, témoignages, rapports et enquêtes documentant les horreurs commises par Israël à Gaza.
- Al Jazeera [anglais, arabe] : l'une des plus grandes chaînes d'information du monde arabe.
- Ballast [français] : revue animée par un collectif de militants-bénévoles, de France et de Belgique.
- Contretemps [français] : revue de critique communiste.
- De-colonizer [anglais] : laboratoire de recherche et d'art basé à Bruxelles pour l'expérimentation et la création d'outils visant à permettre à ceux qui vivent/veulent vivre sur cette terre (Palestine/Israël) de la partager.
- Institute for Palestine studies [anglais] : institut de recherche arabe non gouvernemental et à but non lucratif dont l'objectif est une meilleure compréhension de la question palestinienne.
- Middle east eye [anglais, français] : Organisme d'information en ligne indépendant qui comporte l'actualité, des opinions, vidéos et analyses centrées sur le Moyen-Orient et la région élargie.
- Mondoweiss [anglais] : blog d'information alternatif orienté sur la couverture de la politique étrangère américaine au Moyen-Orient.
- Orientxxi.info [anglais, arabe, français] : journal en ligne de référence sur le monde arabe, le monde musulman et le Moyen-Orient.

RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

- [The Intercept](#) [anglais] : média d'investigation qui enquête sur de puissants individus et de puissantes institutions pour dénoncer la corruption et l'injustice pour changer le monde.
- [Yaani](#) [français] : Blog indépendant rassemblant des chercheur.e.s des sciences sociales qui portent des regards critiques sur les contextes israélo-palestiniens et essayent de fournir des clés de lecture pour une meilleure compréhension.
- [Zeteo news](#) : “mouvement pour la responsabilité des médias, des informations non filtrées et des opinions audacieuses”.
- [+972](#) : magazine indépendant et news d'Israël et de la Palestine.
- [Les Palestiniens et la question palestinienne](#) LSD
- [Minuit dans le siècle](#), épisode “Le projet sioniste, la colonisation de la Palestine et l'extrême droite israélienne”
- [Visa Palestinien](#)